

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Vol. III, No. 3

Membre de l'A. B. C.  
Imprimé à Saint-Jérôme

3 décembre 1930

## Editorial

### M. J.-ADELARD GODBOUT

Une tombe vient de se fermer et déjà la Province de Québec s'est donné un nouveau Ministre de l'Agriculture dans la personne du jeune député de l'Islet. Pour ceux qui ne s'intéressent que de très loin à la question agricole chez nous ce nom ne dira peut-être pas grand-chose. Monsieur Godbout, en effet, n'a vécu toujours que dans les milieux ruraux. Issu de terriens, il n'eut comme idéal que la terre. Il se tint éloigné de la politique jusqu'à ces derniers mois et ne prit aucune part active dans les grandes entreprises financières. Autant son nom peut-être ignoré dans ces milieux autant il est avantageusement connu de notre population rurale.

Après un cours classique complet, il alla suivre un cours scientifique d'Agriculture à l'importante institution agricole de Sainte-Anne de la Pocatière. Il y remporta, paraît-il, des succès qui firent présager ce qu'il serait plus tard. Il décida d'aller compléter ses connaissances techniques dans des Universités renommées de l'Est des Etats-Unis. A son retour chez nous, il devenait professeur titulaire d'une section importante de l'enseignement qui se donnait à son Alma Mater. Pendant quelques années, il se dévoua sans compter à multiplier de connaissances solides et précises les intelligences de ses jeunes auditeurs. Il possédait à fond le don de l'enseignement. On peut dire que son succès fut dû surtout au fait qu'il aimait profondément la science qu'il était chargé de diffuser.

Et tout à coup, l'an dernier, il se présentait dans son cher comté de l'Islet. Ce fut une surprise générale. Son élection par acclamation prouva sans l'ombre d'un doute la popularité dont il jouissait. Et maintenant, à la suite de la disparition d'un des membres les plus illustres du cabinet, à une heure très critique dans l'histoire agricole de notre Province, on le nomme Ministre d'Agriculture.

Cette rapide ascension, sans aucun échec, prouve beaucoup en faveur de ce technicien distingué. Il a su s'imposer à ses chefs comme à ses subalternes. Ses capacités seules, ses brillantes qualités, l'ont porté à ce tout premier rang. Monsieur Adélarde Godbout n'a que 38 ans et il ne faut pas être grand prophète pour voir qu'il ira loin.

Cette nomination, si on a semblé vouloir l'ignorer dans certain clan, n'a rencontré partout ailleurs que des éloges pleinement mérités, croyons-nous. Nous félicitons sincèrement l'Honorable Premier Ministre de la Province d'avoir songé qu'un technicien agricole pouvait faire un excellent Ministre d'Agriculture. Notre classe pratiquante d'ailleurs doit être contente de posséder comme chef un homme qu'elle a su apprécier et qui connaît parfaitement ses besoins. Nous ne doutons point qu'elle en ressentira en peu de temps d'heureux effets.

\* \* \*

Nous de l'U. C. C. avons eu l'occasion de juger, il n'y a pas très longtemps encore de la parfaite sympathie de notre nouveau Ministre à l'égard de notre Asso-

## C'EST LA MEILLEURE EPOQUE

Dans une autre page nous vous faisons savoir les raisons qui existent pour chaque cultivateur de se ré-abonner ou même de s'abonner à "La Terre de Chez Nous". Nous voulons en faire le sujet d'un article spécial.

Si nous étudions la courte histoire de notre journal nous reconnaitrons qu'elle est à peu près unique dans son genre.

Fondé en février 1929, il atteignait lors du premier rapport de l'A. B. C., en décembre de la même année, la circulation hebdomadaire étonnante de 19,221 copies payées. Nous connaissons des journaux agricoles de cette Province, qui après 10 années d'existence atteignent à peu près la moitié de cette circulation. Nous savons que d'autres ne la dépassent que de quelques milles bien que leur existence date de près de 20 années. En mars 1930, nous avons retranché tous les noms des retardataires de nos listes de distribution: notre circulation nette payée est tombée à ce moment à un peu plus de 15,000. En juin dernier, notre circulation hebdomadaire payée avait augmenté jusqu'à 17,205 et depuis ce temps, chaque semaine voit un accroissement nouveau.

Pour quiconque n'est pas au courant de l'organisation d'un journal, ces chiffres peuvent ne pas signifier grand-chose. Et pourtant, si l'on réalisait l'infime portée de leur signification on travaillerait avec ardeur à l'augmentation de la circulation de son journal préféré. Un journal à gros tirage veut dire pour ses administrateurs qu'il sera recherché comme médium de publicité. Or, la publicité doit être la source la plus importante de revenus d'un journal. Une publication n'est pas susceptible d'être financée par son abonnement seul. Pour notre part, si notre circulation augmente dans la proportion que nous souhaitons et, par suite, nous

(Suite à la page 35)

ciation. Il acceptait bienveillamment, en effet, à notre dernière assemblée annuelle de venir traiter l'importante question de l'"Electrification à la campagne". Ceux des nôtres qui se trouvaient là ont pu constater deux choses: que Monsieur le Conférencier connaissait son sujet parfaitement et le traitait surtout au point de vue utilitaire, social, pourrait-on dire. Monsieur Adélarde Godbout est un homme qui trouve que la classe agricole, comme toutes les autres classes de la société, a droit à sa part de bien-être et ce n'est pas dans les milieux agricoles qu'on le blâmera d'entretenir de semblables idées. Chaque fois, par ailleurs, qu'il nous a été donné de le rencontrer, toujours il nous a témoigné la plus franche cordialité et la plus sincère sympathie.

Aussi l'U. C. C. se sent-elle parfaitement à l'aise aujourd'hui en venant apporter au nouvel élu, après tant d'autres mais non moins sincèrement, son tribut de félicitations et d'hommages. Nous savons que le fardeau à lui confier sera bien lourd à porter à certaines heures, et qu'il aura besoin du concours de toutes les bonnes volontés pour réaliser les grands projets qu'il rumine. L'U. C. C. sera toujours heureuse de seconder ses efforts et de lui faciliter ses heureuses initiatives. Nous souhaitons à Monsieur J.-Adélarde Godbout, Ministre d'Agriculture de la Province de Québec, un règne long, fructueux et heureux.

ROBERT RAYNAULD.

## L'ASSOCIATION DES AIDES- MATERNELLES

L'Association des Aides-Maternelles a été fondée par La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste pour aider la mère de famille à refaire sa santé après la naissance de son enfant en donnant à l'un et à l'autre les soins hygiéniques qu'ils requièrent, et, au besoin, en se rendant utiles dans la maison. Toutefois, il ne faut pas confondre l'aide-maternelle avec la bonne. Elle tient une place intermédiaire entre la garde-malade et la servante.

L'aide-maternelle reçoit une formation spéciale à sa mission de dévouement. Une étude approfondie de la puériculture et de la pédiatrie, sous la sage direction des Soeurs Grises, lui donne une parfaite compétence dans les soins à donner aux bébés dans quelque genre de maladie que ce soit. Ces connaissances sont complétées par un stage de quelques semaines dans un hôpital de maternité.

S'agit-il de diète, l'aide-maternelle reconnaît très vite l'alimentation défectueuse chez l'enfant et peut y remédier avec succès. Que d'inquiétudes et de pleurs sont épargnés par une diète appropriée!

L'aide-maternelle n'est pas appelée seulement à la suite de la maternité, elle donne aussi ses soins aux enfants malades, aux jeunes filles en convalescence, aux incurables et aux vieillards.

L'utilité des aides-maternelles n'est plus à discuter. On apprécie hautement le secours qu'elles apportent à la mère de famille en se prêtant généreusement aux travaux de la maison, et les éloges qu'on en reçoit prouvent que leurs services sont de plus en plus estimés. Cette association répond au désir de toutes les femmes d'expérience qui savent combien une aide appropriée en certaines occasions sauvegarde la santé de toute une famille.

Les règlements de l'association sont envoyés sur demande.

Les aides-maternelles demandent le prix modique de \$2.00 par jour ou de \$50.00 par mois.

On peut réserver les services d'une aide-maternelle en s'adressant à La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, est, Sherbrooke, Tél. Frontenac 2665, de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 5 h.

# Les raisons de notre foi

(46)

11. Ce que nous avons dit déjà démontre amplement combien était légitime en France le budget des Cultes et combien odieuse cette fantaisie, tant de fois répétée: Ceux qui veulent des curés n'ont qu'à les payer! Certes ceux qui ont des dettes sont bien tenus d'acquitter leurs dettes et c'était le cas de l'Etat. On voit également par là combien était impropre et injurieux le terme dont se servaient les ennemis de la religion, quand ils disaient que les prêtres étaient salariés par l'Etat. Ce n'était pas un salaire qu'ils recevaient, mais une indemnité; c'était un intérêt payé par le gouvernement pour le capital qu'il avait pris au clergé. Et combien ne recevaient rien ou une somme absolument dérisoire!

Du reste, ajouterons-nous à l'adresse de nos adversaires, nous voulons bien descendre sur le terrain où vous nous provoquez. Les libres penseurs, dites-vous, n'ont pas besoin de prêtres; donc ils ne doivent pas payer pour le budget des cultes.

Soit; mais les prêtres, à leur tour, les religieux, les religieuses, etc., n'ont pas besoin de théâtres, d'écoles laïques, de lycées et de quantité d'autres choses. Admettez-vous qu'ils ne doivent plus payer d'impôts pour le budget des beaux-arts et le budget de l'instruction publique? Il serait pourtant tout aussi juste qu'ils en fussent dispensés que de vous payer les frais du budget des cultes!

Une dernière objection, plus récemment lancée contre le clergé: Tous les hommes sont égaux devant la loi; les prêtres et les séminaristes doivent être soumis au service militaire comme les autres.

P. I. Les séminaristes et les prêtres ne peuvent être astreints au service militaire parce qu'il est incompatible avec leurs fonctions.

## SOMMAIRE

M. J.-Adélaïde Godbout (Editorial)	33
C'est la meilleure époque	33
L'association des aides-maternelles	33
Les raisons de notre foi	34
Cribles et sélectionneurs	34
C'est la meilleure époque (suite)	35
Vente des animaux "réacteurs"	35
Echos de cercles	36
Journée agricole du cercle Saint-Remi	36
Le pays de Falher	37
Ils sont partis (poésie)	38
Correspondance	38
Les arbres et leurs hôtes ailés, es oiseaux	38
Soins préventifs des maladies des enfants	33
Rapport du Syndicat de Saint-Ludger	39
Qu'est-ce que l'Abitibi?	39
Le nouveau ministre de l'agriculture	39
L'égouttement des terres	40
Les yeux des morts (poésie)	40
Pour établir nos fils	40
La lecture chez le cultivateur	41
Une politique nationale de l'agriculture	41
Le casse-tête de la coopération	42
O Immaculata (poésie)	42
Feuilleton	42
Catéchisme agricole	43
Lettre de S. E. le Cardinal Rouleau	43
Conseil national d'industrie laitière	44
Sempiternel mensonge	44
Un exemple	44
Consultations légales	45
Marchés	46
Le protectionnisme américain	47

"Il n'y a pas seulement différence, comme le dit très bien M. Jules Simon, il y a opposition manifeste entre le métier de soldat et celui de prêtre, entre dire la messe et tirer des coups de fusil, entre prêcher la paix et scouffler la guerre. Votre séminariste, transformé en soldat, sera, pendant un an, un détestable soldat ou un détestable prêtre pendant toute sa vie.

"Vous lui apprenez le fusil à ce prêtre; dans quel but? Est-ce que vous irez plus tard le prendre à l'autel pour lui faire faire le coup de feu?..."

"Il faut supposer qu'au moment où vous l'incorporez, il a l'esprit de la carrière ecclésiastique puisqu'il la veut embrasser. Donc ces épées et ces fusils, cette école de tir, tout cet apprentissage de combat et de massacre, le révolte, le remplit d'horreur, blesse ses sentiments et sa conscience. N'auriez-vous aucun égard pour cette conscience-là, vous qui supprimez le serment judiciaire par respect pour la conscience de quelques athées?"

"Au fond, vous pensez que sa vocation sera bien ébranlée par son séjour à la caserne, ce séjour ne doit-il durer qu'un an. Il y sera déplacé; donc il y sera ridicule. On le railera d'abord; et puis on l'entraînera. Il sera sans défense contre tous et contre les entraînements de sa propre jeunesse. Cet homme voué au célibat entendra les propos, verra les mœurs de la chambre. Que restera-t-il en lui, au bout d'un an, du novice ou du chrétien?"

III. Le caractère du prêtre s'oppose donc essentiellement à ce qu'il soit astreint au service militaire. Les besoins des âmes ne permettent pas non plus cet éloignement de la paroisse ou de l'œuvre qu'il dirige. Et si l'on peut parfois être exempté, pour des raisons majeures d'ordre temporel, du service militaire, à bien plus forte raison doit-on l'être lorsque la gloire de Dieu et le salut des âmes le demandent. Aucun pouvoir ne peut obliger les prêtres à porter les armes, la loi par laquelle on prétend les y contraindre est une loi injuste et impie.

Un homme longtemps souffrant. — "Depuis ma prime jeunesse je souffrais de maux d'estomac, de manque d'appétit et de beaucoup d'autres maux", écrit M. Julius Hinz de Chimock, Alta. "Mon état s'aggravait continuellement en dépit de maints traitements et remèdes, jusqu'à ce que jeus pris possession du Noyau du Dr Pierre. Trois bouteilles de ce remède reconstituèrent entièrement mon système." Cette fameuse préparation végétale éprouvée facilite l'assimilation des éléments nutritifs et la formation des cellules et tissus sains. Elle est vendue exclusivement par des agents locaux qui sont nommés par le Dr. Peter Farhney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

"LA TERRE DE CHEZ NOUS Inc." est imprimé au numéro 303, Avenue Parent, Saint-Jérôme, par l'Imprimerie-Photogravure J.-H.-A. Labelle.

## CRIBLES ET SELECTIONNEURS

Deux opérations bien distinctes sont aujourd'hui reconnues indispensables par les agriculteurs éclairés, dans le choix des grains de semence: le nettoyage et la sélection. Un bon nombre de cultivateurs ne possèdent cependant que des notions plutôt vagues sur ces deux opérations et prennent l'une pour l'autre.

Autrefois le cultivateur était content de passer son grain de semence dans un crible quelconque qui enlevait les matières étrangères les plus évidentes et laissait une multitude de graines nuisibles qui se reproduisaient et se multipliaient avec bonheur chaque année dans ses champs et y prenaient la place du bon grain. Un système aussi ruineux ne pouvait durer. En face de la concurrence impitoyable, le cultivateur s'aperçut que s'il voulait survivre, il devait de toute nécessité débarrasser ses champs des mauvaises herbes, mais malheureusement il n'avait pas à sa disposition de machines perfectionnées capables de faire effectivement le travail de nettoyage du grain.

La nécessité qui est la mère des inventions fut le stimulant puissant qui inspira les inventeurs, et de bonnes machines furent inventées qui séparent parfaitement le bon grain de l'ivraie; mais avec les progrès constants de la science agricole, on constata que le nettoyage n'est pas tout, que non-seulement le grain de semence doit être débarrassé de ses impuretés mais encore qu'il doit être sélectionné.

Seeler Wheeler, de Yorktown, Sask., semble avoir été le pionnier en ce pays en matière de sélection. En tous cas, il est le premier à décrocher le prix de mille dollars en or décerné à New-York chaque année pour le meilleur échantillon de blé produit en Amérique. Et il obtint ce prix plusieurs années de suite.

Wheeler put arriver à ce résultat par un travail patient et systématique raisonné de sélection. Il commença avec quelques poignées de grains soigneusement triés à la main et examinés un à un à la loupe pour choisir les grains individuels réalisant le plus parfaitement que possible le type idéal. Il sema ces échantillons et tira de leur récolte un autre choix qui fut semé de nouveau. Il répéta plusieurs fois la même opération, chaque récolte augmentant

ainsi graduellement les qualités de résistance, de rendement, et de vitalité de ses semences puisque seuls les grains possédant ces caractéristiques bien définies servaient à la reproduction. Le blé que Wheeler développa par ce procédé de sélection savante réalisait dans sa construction un type supérieur au blé ordinaire. C'était en somme le principe mis en application par les éleveurs de bétail.

Darwin qui, malgré ses erreurs doctrinales, était un grand naturaliste, fut l'un des premiers à apercevoir le grand travail de sélection qui se fait constamment dans la nature par l'élimination des individus les moins doués par les plus aptes qui seuls, peuvent transmettre à leur progéniture leurs qualités intensifiées ensuite dans les types subséquents. Il est vrai qu'il exagéra le pouvoir de la sélection naturelle à opérer l'amélioration automatique des espèces, mais l'intérêt était éveillé dans cette science utile et intéressante.

Tout dans le monde n'a pas la patience d'un Wheeler ou d'un Darwin. D'ailleurs le travail des doigts dans le triage du grain est trop lent pour les besoins actuels et la nécessité d'avoir de bonnes machines à sélectionner apparut évidente. Le problème était assez ardu mais non au-dessus de l'ingéniosité de l'homme. Il a été résolu de façon très satisfaisante. Nous avons aujourd'hui sur le marché des machines qui font, en outre du travail de nettoyage, la sélection des grains avec rapidité, et la précision de l'oeil; je dirai même avec plus de précision que l'oeil, car à la longue, l'oeil se fatigue tandis que la machine, elle, est toujours vigilante.

Naturellement le prix en est relativement élevé, car, en raison du travail délicat de précision qu'elles doivent faire, ces machines exigent des soins de construction que ne demande pas le montage d'un simple crible.

Le Gouvernement qui semble vouloir sincèrement s'identifier à l'essor agricole dans cette province, ferait peut-être preuve de sagacité en faisant faire des observations sur le travail de ces machines relativement nouvelles et cela en vue d'en encourager la diffusion.

J.-B. COTE.

Rimouski, novembre 1930.

## Mots pour rire

Le peintre. — Madame, voulez-vous que je fasse à l'huile?

La dame. — A l'huile? Me prenez-vous pour une sardine? avoir ça?

...

Echos des fêtes d'Orange.

— On peut dire que messieurs nos comédiens ne se sont rien refusé là-bas... Jamais ils n'avaient eu encore pareil honneur.

— ?...

— Pendant la représentation, c'est Mistral lui-même qui soufflait.

CHEZ

# DUPUIS

**c'est moins cher**

C'est un fait, l'argent est rare et chacun cherche à avoir des marchandises durables tout en payant moins cher. C'est pourquoi des centaines de mille clients se servent du CATALOGUE DUPUIS pour leurs commandes postales. Ils savent que chez Dupuis, ils sont chez eux et sont pleinement protégés par notre garantie. Faites vos achats d'hiver chez Dupuis et payez moins cher.

Achetez chez Dupuis, ce que vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand local.

**EPARGNEZ**

## 5%

Nous accordons en outre un escompte privilégié de 5% aux membres de l'U. C. C. pour toute commande de \$25.00 et plus. Envoyez le plein montant et votre carte de membre et vous recevrez votre bon d'escompte avec vos factures.

Comptoir Postal

### Dupuis Frères

MONTREAL



Exhibit éducatif du Conseil Canadien de l'Industrie Laitière, à l'exposition des Produits canadiens, tenue à Montréal, du 3 au 8 novembre dernier. Il démontre la valeur alimentaire du lait, du beurre, du fromage et de la crème à la glace. (Courtoisie du Conseil canadien de l'Industrie laitière.)

### C'est la meilleure époque

(Suite de la page 33)

amène la publicité que nous espérons, la première correction que nous apporterons sera une diminution dans le prix de l'abonnement. Nos lecteurs y trouveront leur profit tout les premiers. On nous dira qu'il se passera bien du temps avant que la chose se produise. Nous dirons, nous, que ce changement deviendrait possible très probablement dès novembre 1931 si notre circulation était portée à 30,000 d'ici quelques semaines. Est-ce là un chiffre impossible à atteindre? Certes non, puisqu'il serait dépassé si chacun de nos lecteurs actuels nous recrutait un seul abonné nouveau! Eh! oui, c'est tout ce que nous demandons! Est-ce une tâche insurmontable?

Il s'agit de décider un parent, un ami, un confrère à déboursier \$1.00 pour recevoir 52 numéros de "La Terre de Chez Nous".

Nous croyons que ce dollar serait bien placé. Si l'on prend la peine de considérer pendant quelques instants notre hebdomadaire, on constatera qu'il possède une certaine valeur et qu'il revêt un cachet d'originalité qui ne se rencontre pas ailleurs. Nous n'irions peut-être pas jusqu'à dire comme un confrère l'écrivait en octobre dernier "qu'il est l'hebdomadaire agricole le mieux rédigé au monde", bien que de semblables témoignages réconfortent ceux qui se dévouent à une œuvre comme celle que nous poursuivons. Mais nous sommes persuadés que les gens sérieux qui le reçoivent et surtout, qui le lisent, y trouvent profit et intérêt. Nous permettrai-t-on une remarque que l'on voudra bien croire dictée dans le seul intérêt de notre Association.

On est souvent porté à croire que les étrangers sont les seuls qui savent bien faire. On admire toujours autrui et l'on dédaigne les nôtres. C'est là une mentalité malheureuse. C'est elle qui nous fait apprécier tout ce qui nous vient de l'étranger et les étrangers eux-mêmes. Par contre, c'est elle qui nous fait dédaigner ce que la Providence, dans son immense bienveillance, a bien voulu nous accorder. Ce qui se passe chez notre peuple pris comme tout, se répète dans nos diverses organisations. Les mouvements les plus louables, les initiatives les plus dignes d'éloges végètent ou meurent par la faute de quelques esprits étroits, chagrins et jaloux. N'allons pas, nous de l'U. C. C. et de "La Terre de Chez Nous", gaspiller notre mouvement si bien lancé pour des mesquineries innombrables. Pour notre journal, en particulier, reconnaissons-lui la valeur qu'il peut avoir et que des journalistes de renom, étrangers à notre mouvement (bien que très sympathiques), se plaisent à lui trouver. Rappelons-nous que "La Terre de Chez Nous" est l'organe indépendant par excellence de tout clan politique, le seul à fournir à ses lecteurs des Cours-à-Domicile admirablement bien rédigés, et surtout l'organe officiel de la seule Association professionnelle agricole de notre Province.

C'est l'heure solennelle pour nos cultivateurs de se grouper sous un seul et même drapeau, d'emboîter le pas dans un grand mouvement, unique en son genre. Il n'y a qu'un moyen de suivre attentivement, anxieusement, pourrait-on dire, les progrès de l'U. C. C. chez nous, c'est en recevant son seul organe "La Terre de Chez Nous".

ROBERT RAYNAULD.

#### PENSEES

Que le livre bien choisi soit pour nous un compagnon, un ami, un adversaire; conversons, raisonnons, disputons avec lui. La lecture ne peut profiter qu'à cette condition.

Diderot.

Ne laissez pas glisser sur le chemin de l'amitié.

Mme Geoffrin.

Le bonheur c'est la pluie fine et douce qui pénètre l'âme, mais qui en jaillit après en sources de larmes.

Maurice de Guérin.

### Coupon d'abonnement

Veuillez trouver ci-inclus la somme de UN dollar pour un an d'abonnement à "La Terre de Chez Nous".

Nom.....  
 Prénom.....  
 Adresse.....  
 Comté.....  
 Province.....

### VENTE DES ANIMAUX "REACTEURS" PAR NOTRE COMPTOIR DU BETAIL LE 18 NOVEMBRE 1930

Les cultivateurs savent que l'inspection du bétail se fait continuellement dans les "zones" et qu'un grand nombre de ces animaux "tombent" à l'épreuve de la tuberculine. Dans ces circonstances c'est irrévocablement l'abattage obligatoire qui suit et cet abattage est fait sous la surveillance des inspecteurs fédéraux.

Voici maintenant un point d'importance générale. Il faut vendre ces animaux, mais de quelle manière pour en retirer le plus de profit possible? Notre comparaison le démontrera. Nous prenons au hasard un char de 22 têtes expédié en coopération à notre Comptoir du Bétail de Saint-Edouard de Péribonka, en charge de Monsieur Elie Bergeron. Avant le chargement une offre de \$5.00 par tête fut faite et refusée; au cours du trajet une seconde offre de \$5.50 par tête est encore refusée. Voici maintenant le point intéressant. Grâce à notre "Système de Classification" nous avons obtenu à la vente les prix suivants:

- 2 têtes à \$4.00 par 100 lbs.
- 4 têtes à \$3.00 par 100 lbs.
- 3 têtes à \$2.75 par 100 lbs.
- 8 têtes à \$2.25 par 100 lbs.
- 5 têtes à \$1.75 par 100 lbs.

De ces 22 têtes, 2 seulement furent condamnées à l'inspection et la balance a rapporté la somme brute de \$372.12, donnant ainsi une moyenne de \$16.92 par tête. Les dépenses totales se chiffrent à \$135.37, ce qui, déduit du montant brut, a donné la somme nette de \$236.75. C'est une moyenne nette par tête de \$10.76; contre l'offre de \$5.50, c'est un surplus de \$5.26 par tête que nous considérons comme très appréciable. Donc un surplus de \$115.75 pour le char entier a été obtenu pour les expéditeurs qui étaient au nombre de 7.

Les dépenses ont donné une moyenne de \$84.03 par 100 lbs; il faut remarquer que ce char était passablement léger.

Il n'y a pas d'exagération, ces chiffres sont exacts et sujets à l'inspection de tous. De tels retours doivent sans doute exciter l'intérêt, pour le bénéfice d'un chacun. Ces ventes sont faites par M. J. A. Paquette, classificateur-vendeur, qui se fera un plaisir de répondre à toute correspondance concernant notre Comptoir du Bétail.

(à suivre)

J. A. PAQUETTE, gérant.

### Mots pour rire

#### LA GALANTERIE

Denise. — Je dois faire une conférence devant un club d'hommes sur "La femme idéale": crois-tu que j'aurai du succès?

Paul. — Un triomphe, ma chérie; tout ce que tu auras à faire sera de rester debout et de laisser ces messieurs te contempler.

Le patron. — Vous voulez que j'augmente votre salaire. J'y consens, si vous pouvez me donner deux bonnes raisons pour que j'agisse ainsi.

L'employé. — Des jumeaux, monsieur.

#### LA DEMANDE

Lucille. — Je dois réfléchir à votre proposition avant de vous donner une réponse.

Henri. — Une jeune fille intelligente comme vous n'a pas besoin de réfléchir lorsqu'elle reçoit une demande d'un jeune homme comme moi.

#### GRATIS

Cette montre ainsi que plusieurs beaux cadeaux pour dames et messieurs, tels que lingerie, sets de toilette, aluminium, etc., seront donnés aux personnes qui vendront 50 paquets de nos graines de jardin à 7 sous. Demandez 50 paquets et notre catalogue.



L'UNION DES JARDINIERS  
 ENREGISTREE  
 LEVIS, QUE.



Engrais Sec et Fluide



ENGRAIS SEC ET FLUIDE

## Ce ne sont pas les Arpents qui comptent... mais la Façon dont vous les traitez!

**D**ONNER à vos terres l'engrais qui leur convient est un placement judicieux qui vous rapporte de gros profits.

100 arpents bien fertilisés donneront de meilleures récoltes et de plus riches profits que 150 arpents non engraisés.

Les "Canadian Industries Limited" vous offrent des engrais de qualité supérieure, fabriqués et mis à l'essai à Belœil, P.Q.

Ils sont exactement ce dont vous avez besoin. Ces engrais secs et fluides n'obstruent pas le semoir, s'étendent uniformément, et sont une économie de temps de travail et d'argent.

La Coopérative Fédérée de Québec ou le marchand de votre localité a les Engrais C-I-L en magasin. Venez dès aujourd'hui, avec votre camion, et procurez-vous les engrais qu'il vous faut.

### CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

MONTRÉAL

# La Terre de Chez Nous

## Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Bureau de direction:  
**ALDERIC LALONDE**, Président,  
 Rigaud.  
**ALBERT RIOUX**, 1er Vice-Président,  
 Sayabec.  
**ABEL MARION**, 2e Vice-Président,  
 Sainte-Hedwidge.  
**R. P. LEON LEBEL**, s. J., Aumônier,  
 Boucherville.  
**PAUL BOUCHER**, Secrétaire,  
 Boucherville.  
**ROBERT RAYNAULD**, B. A., M. S. A.,  
 Rédacteur.  
 Mtre **CHS-HENRI LALONDE**, c.r.,  
 Aviseur légal.

Directeurs:  
 Diocèse de Chicoutimi:  
 (Section Sud)  
**ADJUTOR BIEBER**, La Malbaie.  
**ANTOINE RIVERIN**, Chicoutimi.  
 Diocèse de Gaspé:  
**Abbé EDMOND PLOURDE**,  
 Paspébiac (Bon.)  
 Diocèse d'Halifax:  
**J. B. L. ALARIE**,  
 Amos (Abitibi).  
**JOSEPH COINOIR**, St-Bruno de Guigues.

Prix de l'abonnement  
 Un an ..... \$1.00  
 Trois ans ..... \$2.50  
 A l'étranger, un an ..... \$1.50

Administration et Rédaction:  
 1231 Est, rue Demontigny  
 Montréal, P. Q.  
 Tél.: FRontenac 5998

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon.

Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti... — R. P. Gratty.

Diocèse de Joliette:  
**ARTHUR FOREST**, Saint-Ambroise.  
 Diocèse de Mont-Laurier:  
**FERDINAND DESJARDINS**, L'Annonciation.  
 Diocèse de Montréal:  
**A. LANGLOIS**, Saint-Jean,  
**FELIX ROCHELEAU**, Sainte-Dorothée.  
 Diocèse de Nicolet:  
**ALCIDE ROUSSEAU**, La Baie.  
 Diocèse d'Ottawa:  
**ALBERT LAMARCHE**, Lachute.  
 Diocèse de Québec:  
**EUGENE ST-GERMAIN**, Saint-Casimir,  
**GEORGES DROUIN**, St-Honoré de Beauce,  
**LOUIS COULLARD**, Montmagny.  
 Diocèse de Rimouski:  
**MATHIAS D'AMOURS**, Trois-Pistoles.  
 Diocèse de Sherbrooke:  
**PHILIPPE LAROCHE**, St-Camille de Wolfe.  
 Diocèse de Saint-Hyacinthe:  
**F. X. BLANCHARD**, Saint-Jean-Baptiste.  
 Diocèse des Trois-Rivières:  
**OMER E. MILOT**, Yamachiche.  
 Diocèse de Valleyfield:  
**J. F. PRUD'HOMME**, Sainte-Philomène.

### — CURE ET AGRICULTURE —

## Echos de Cercles

### SAINT-MARCEL (Richelieu)

Une réunion des membres de l'U. C. C. de Saint-Marcel fut tenue le 17 novembre sous la présidence de Monsieur Philéas Nault. Sont présents: Messieurs les directeurs: Henri Vincent, Joseph Blain, Omer Vadnais, Arthur Belhumeur.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Monsieur le Secrétaire fait rapport du Congrès tenu à Québec. Il est proposé par Monsieur Arthur Belhumeur et secondé par Monsieur Omer Vadnais que le cercle approuve hautement les résolutions passées à ce Congrès et prie le Bureau Exécutif de les conduire à exécution étant des moyens qui aideront aux cultivateurs d'améliorer leurs terres et d'en faire la vie plus attrayante.

Wilfrid LAMBERT,  
 Secrétaire.

### SAINT-MOISE (Matapédia)

Une assemblée des membres de l'U. C. C. eut lieu le 23 novembre à laquelle assistaient une vingtaine de membres et un bon nombre de cultivateurs aussi invités. Les officiers et notre aumônier étaient présents.

Après la prière à saint Isidore et la lecture des minutes de la dernière séance, l'Aumônier fit une revue des activités de l'année et montra tout le travail qu'il reste encore à faire surtout dans le domaine coopératif. Le seul moyen assure-t-il de faire face à la crise actuelle et de faire bonne figure devant la concurrence étrangère qui devient plus intense, c'est l'amélioration de nos troupeaux et la vente en coopération de nos produits. Monsieur l'Aumônier nous parla ensuite de la possibilité d'une entente avec les paroisses de Sainte-Jeanne d'Arc et de Saint-Damase pour la vente en coopération des moutons, seul moyen possible d'éliminer les commerçants de notre paroisse. Il proposa ensuite l'organisation d'un concours de contrôle laitier. Fut enfin proposé par Monsieur Ovide Siros avec l'appui de Monsieur Auguste Lévesque que tous les membres ayant appris la mort soudaine de l'Honorable J.-L. Perron, Ministre de l'Agriculture, présentent par l'intermédiaire du Bureau Central leurs sincères sympathies à la famille en deuil. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Ernest LEPAGE,  
 Aumônier.

### SAINT-BONIFACE DE SHAWINIGAN

Convoqués au prône de la messe paroissiale, bon nombre de cultivateurs de notre paroisse se sont réunis à la sacristie dimanche le deux novembre 1936. L'assemblée était tenue sous le patronage de Monsieur le Curé, aumônier de notre cercle. Monsieur l'Aumônier ouvre la séance par la prière et Monsieur le Président, Victor Giguère, remercie les cultivateurs présents de s'être rendus à la réunion tout particulièrement ceux qui ont pu faire les sacrifices nécessaires pour assister au Congrès diocésain.

Monsieur Giguère fait un discours très apprécié sur l'U. C. C. énumérant les nombreux avantages qu'elle procure et la citant comme un remède au malaise agricole. Ce malaise existe, a prouvé un grand nombre de cultivateurs abandonnant leurs terres et beaucoup d'autres se découragent et abandonneraient tout s'ils pouvaient trouver un prix raisonnable pour leurs terres. Si cet état de chose se maintient encore quelques années, l'avenir de la classe agricole est incertain.

La crise agricole découle surtout du manque de connaissances et du défaut d'organisation de la part des cultivateurs. C'est par la coopération et avec l'appui de notre clergé que nous relèverons le niveau de l'agriculture, que la classe agricole deviendra prospère et influente enfin qu'elle reprendra dans la société la place qui lui revient.

Monsieur le Curé termine la séance en exprimant le souhait de voir grandir le cercle de l'U. C. C. dans notre paroisse. Il rappelle les nombreux avantages que nos cultivateurs devront retirer en faisant partie de cette Association.

Ensuite on procède à l'élection du bureau de direction.

Monsieur A. Guillemette est choisi comme secrétaire.

Monsieur Victor Giguère réélu président à l'unanimité des voix.

Monsieur Edouard Saint-Pierre devient vice-président et les directeurs sont les suivants: Messieurs Amédée Chéné, Stanislas Saint-Pierre, Osani Gélinas, Iréné Desaulniers.

Que l'U. C. C. vive, progresse, et soit comprise par tous les nôtres.

J. A. GUILLEMETTE,  
 Sec. Trés.

### WEEDON (Wolfe)

Les membres du cercle de l'U. C. C. de Weedon ont appris avec douleur la mort de l'Honorable

## JOURNEE AGRICOLE DU CERCLE DE SAINT-REMI DE NAPIERVILLE

Ouverture: 17 novembre à 7.30 p. m.

Monsieur le docteur J. A. Viau, président de cette soirée, souhaite la bienvenue à tous les cultivateurs de la paroisse et à leurs nombreux confrères des environs qui remplissaient la salle. Monsieur le Président déclare tout d'abord que c'est un honneur pour lui de présider une aussi digne assemblée et adresse de sincères remerciements à tous ceux qui ont cru bon de se dérangier pour venir entendre les précieux enseignements des conférenciers de ce programme. Il déclare aussi que les cultivateurs soucieux de réussir doivent nécessairement se renseigner auprès des agronomes. Il ajoute qu'une des causes certainement de succès pour le cultivateur de cette région c'est leur entrée en bloc dans leur Association unique et professionnelle de l'U. C. C., et pour les gens de Saint-Remi en particulier dans leur cercle de Saint-Remi. Il fait savoir à l'auditoire que tous les corps de profession ont leur association professionnelle et que les cultivateurs ont droit au même privilège. Sa recommandation suivante est qu'il ne faut jamais laisser entrer la politique dans l'organisation professionnelle agricole pas plus que dans toute autre d'ailleurs. Il est heureux de faire savoir qu'il a entrepris des démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral pour que ces derniers paient une indemnité plus forte pour les vaches condamnées lors des épreuves à la tuberculine. D'après lui, il ne s'agit pas de payer les 2/3 mais bien pour l'entière valeur de l'animal détruit. Monsieur le Président termine en formulant des vœux pour que la journée sociale organisée par le cercle de Saint-Remi de Napierville remporte un franc succès.

J.-L. Perron, Ministre de l'Agriculture.

C'est une grande perte pour la classe agricole qui espérait beaucoup de cet homme de volonté.

Devant sa tombe les membres du cercle de l'U. C. C. de Weedon s'inclinent respectueusement et prient la famille d'accepter leurs sympathies.

Arthur PATRY,  
 Président.  
 J. S. FONTAINE,  
 Secrétaire.

M. HORACE APRIL  
 Le dévoué agronome de Châteauguay est ensuite appelé à la tribune. Il traite de la question si importante de l'égouttement des terres. L'importance de bien faire les grands cours d'eau verbalisés, nécessité d'abattre les levées de fossés, avantages des bons labours pour le parfait égouttement sont les trois points qu'il développe surtout. Il termine sa causerie très intéressante en conseillant la demande du bulletin No. 100 au Ministère de l'Agriculture provincial.

M. ALFRED LECLERC  
 On sait que Monsieur Alfred Leclerc est inspecteur des agronomes pour le district de Montréal. Sa causerie porte sur l'alimentation rationnelle du bétail. Il débute en disant que les cultivateurs doivent changer leur méthode d'alimentation. Il fait connaître quelle ration est appropriée à la vache laitière et insiste d'une façon toute spéciale sur l'alimentation d'hiver.

L'Agronome du comté est l'orateur suivant. Il fait connaître le programme pour le lendemain et remercie l'auditoire pour son attention soutenue. Monsieur l'Abbé O. Thouin ajouta quelques mots dans le même sens et invite les membres à assister à la messe solennelle qui sera dite à leurs intentions le lendemain.

18 novembre à 8.30 a. m., grand-messe solennelle chantée par Monsieur le Curé de la paroisse J. A. Mageau. Le chant splendide est fourni par les élèves du collège Saint-Remi sous la direction des Clercs de Saint-Viateur et de Monsieur Remi Benoit chef de la chorale de S.-Remi. Le sermon de circonstance est donné par le Rév. Père Lebel, aumônier général de l'U. C. C. Dans son sermon, le Révérend Père traite de la charité qui doit exister entre les cultivateurs. Cette charité, ces bonnes relations sont rendues bien plus faciles si tous font partie d'une Union professionnelle. Ce bon Père démontre aussi la nécessité d'Union catholique professionnelle pour déterminer les flots révolutionnaires du bolchévisme qui tente d'envahir notre population même rurale.

A 10 heures de l'avant-midi commence l'analyse des terres au point de vue de leur richesse en chaux. Tous ceux qui avaient apporté des échantillons de leur

terre sont retournés chez eux avec les renseignements nécessaires pour la proportion de l'acidité.

A 1.30 de l'après-midi se tient l'exposition des animaux appartenant aux membres du cercle de Saint-Remi. Les sujets furent exhibés dans la cour de Beaulieu & Frères, tandis que les volailles, les fruits, les conserves le furent dans les salons de la salle de montre de la Maison J. B. Blain.

3 heures p. m. M. le Curé J. A. Mageau présidait conjointement avec le Président du cercle Monsieur Philoclès Lanctôt. Sur l'estrade on remarquait le Rév. Père Léon Lebel, l'Abbé O. Thouin, J. E. Charbonneau, M. P. P. A. Lamarre, agronome du comté, M. E. Simard, B.S.A., l'Honorable E. L. Patenaude, Monsieur Gustave Monette, représentant l'Honorable Ministre de l'Agriculture du Fédéral, Monsieur Robert Weir, Monsieur le Maire du village, J. A. Viau, Monsieur le Maire de la Campagne, Hector Sainte-Marie, le Docteur J. L. Trudeau et autres.

Le Rév. Père Léon Lebel, dans une allocution très bien sentie revient sur cette nécessité qui existe entre les cultivateurs de s'unir. Le coût minime de la contribution aussi bien que les bienfaits qu'on peut retirer de l'U. C. C. sont des arguments qui engagent les cultivateurs à en faire partie. Il recommande en terminant la formation d'un cercle d'éleveurs dans la paroisse de Saint-Remi, sous la surveillance de l'agronome du comté. Il se dit charmé par les magnifiques sujets qui ont été exhibés et engage fortement les cultivateurs de cet endroit à continuer leur travail d'amélioration des troupeaux car en faisant ainsi ils amélioreront leur propre sol à chacun.

Le Rév. J. A. Mageau remercie le Révérend Père Lebel de sa conférence et souhaite de tout coeur que ses supérieurs le laissent encore au poste d'Aumônier général de l'U. C. C. pendant de longues années.

### PROCLAMATION DES GAGNANTS

Classe des taureaux d'un an et plus.

1er M. Arthur Martin,  
 2e M. Achille Marcotte,  
 3e M. Odino Riendeau.  
 (Suite à la page 37)

JOURNEE AGRICOLE DU CERCLE DE SAINT-REMI

(Suite de la page 36)

- Classe des taures d'un an et plus. 1er M. Ephrem Poupard, 2e M. Elzéar Lefebvre, 3e M. Philoclès Lanctôt. Classe des tauraux de l'année. 1er M. Philoclès Lanctôt, 2e M. Elzéar Lefebvre, 3e M. Arthur Letourneau, 4e M. Hector Troie, 5e M. Jos. Lefort, 6e M. Léon Sedillot. Classe des génisses de l'année. 1er M. Philoclès Lanctôt, 2e M. Odino Riendeau, 3e M. Odino Riendeau, 4e M. Stanislas Robidoux, 5e M. Aimée Pigeon, 6e M. Hector Troie, 7e M. Léon Sedillot. Erebis d'un an et plus. 1er M. Victor Riendeau, 2e M. Ephrem Poupard, 3e M. Philoclès Lanctôt. Agnelles. 1er M. Ephrem Poupard, 2e M. Antonio Marlin. Agneaux. 1er M. Victor Riendeau, 2e M. Joseph Demers. Coqs Plymouth barrés. 1er M. Donat Pigeon, 2e M. Onésime Bazinet, 3e M. Léon Sedillot. Poulettes Plymouth barrées. 1er M. Hercule Riendeau, 2e M. Donat Pigeon, 3e M. Onésime Bazinet. Coqs Wyandotte. 1er M. Remi Patenaude, 2e M. Jos. Pinsonneault, 3e M. Donat Pigeon. Poulettes Wyandotte. 1er M. Remi Patenaude, 2e M. Chéri Hébert, 3e M. Donat Pigeon. Rhode Island. 1er M. Joseph Demers. Leghorn. 1er M. Léopold Roy, 2e M. Chéri Hébert. Pommes McIntosh. 1er M. Odino Riendeau, 2e M. Hector Troie, 3e M. Jos. Denault. Pommes Fameuse. 1er M. Odino Riendeau, 2e M. Hector Troie, 3e M. Wilfrid Pigeon. Pommes Wealthy. 1er M. Hector Troie, 2e M. Wilfrid Pigeon, 3e M. Philoclès Lanctôt. Pommes Salomé. 1er M. Odino Riendeau, 2e M. Jos. Denault. Scarlet Peppine. 1er M. Hector Troie, 2e M. Philoclès Lanctôt. Milwaukee. 1er M. Jos. Denault, 2e M. Chéri Hébert. Golden Russet. 1er M. Hector Troie, 2e M. Philoclès Lanctôt. Bea Davis et Laurier. 1er M. Wilfrid Pigeon.

Oies. 1er M. Hercule Martin, 2e M. Chéri Hébert. Canards. 1er M. Joseph Demers, 2e M. Chéri Hébert. Lapins. 1er M. Jos. Riendeau, fils de Victor, 2e M. Philoclès Lanctôt. Monsieur le Secrétaire du cercle remercie les nombreux donateurs, véritables amis de la classe agricole. 32 exposants se les étaient disputés. Deux billets de \$5.00 offerts par la Compagnie Massey Harris, donnés par leur agent local, Monsieur Edmond Scheiner, furent mérités par Monsieur Philoclès Lanctôt et Monsieur Hector Troie. 1 don de \$5.00 avait été également offert par l'Honorable E. L. Patenaude et fut mérité par Monsieur Léon Sedillot. Un autre \$5.00 offert par Monsieur Gustave Monette est destiné à Monsieur Wilfrid Pigeon. Une boîte de cigares de \$50.00 offerte par Monsieur Vincent Dupuis, M. P., fut méritée par Monsieur Anatole Lefort. Enfin, une autre boîte de cigares, dont de Monsieur J. E. Charbonneau, M. P., alla à Monsieur Donat Pigeon. Monsieur le Député J. E. Charbonneau adresse ensuite la parole et parle de l'agrandissement du Marché Bonsecours. Monsieur Gustave Monette représentant Monsieur Robert Weir, donne connaissance à l'assemblée des télégrammes du Ministre de l'Agriculture, et de l'Honorable Ministre Arthur Sauvé, Ministre des Postes. Le Bureau de Direction à l'issue de ces mémorables assises agricoles offre ses meilleurs remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête, soit par leur présence, soit par leur discours, soit enfin par le don des divers prix. Plus de \$220.00 furent distribués à ceux qui exposèrent. Le Bureau de Direction du cercle de Saint-Remi remercie chaleureusement tous ces véritables amis de la classe agricole. Hercule RIENDEAU, Secrétaire-Trésorier.

Une récolte importante

L'emploi croissant de l'orge pour la nourriture et pour fins médicinales fait que cette récolte prend une grande importance économique. Les céréalistes du Ministère fédéral de l'Agriculture disent qu'il s'emploie tous les ans pour la nourriture ou comme médecine plus de 140,000,000 de livres d'orge. L'orge est utilisé pour la nourriture sous forme de farine d'orge, de crème d'orge, d'orge perlé ou mondé ainsi que sous sa forme naturelle. Elle est spécialement utile sous forme de malt, dans les médecines brevetées, parce qu'elle a la faculté de convertir l'amidon de la nourriture en maltose, une forme de sucre, le rendant ainsi plus assimilable.

Eclaircissement

Le moyen d'obtenir la plus grosse récolte de betteraves fourragères est de semer de six à neuf livres par acre de la meilleure qualité de graine et d'éclaircir les plants à neuf pouces d'espacement disent les experts en grande culture du Ministère fédéral de l'Agriculture. On est arrivé à ces conclusions après une série de recherches sur la plantation et l'éclaircissage qui ont duré plus de cinq ans.

LE PAYS DE FALHER En Alberta

En 1912, sous la conduite du Père Giroux, arraché à la mission lointaine du Wabaska et nommé par Mgr Grouard missionnaire-colonisateur, un groupe important de Canadiens, partant pour la plupart de Fall River, de Whittins, Mass., de Woonsocket, R. I., de Biddeford, Me., et de divers autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, partait de Montréal pour se rendre au pays alors sauvage de la rivière la Paix.

Après quelques jours de chemin de fer, ces gens arrivaient à Athabaska Landing en ces temps la gare la plus éloignée du Nord-Ouest canadien. D'Alhabaska, ces pionniers franchirent de longues distances en bateau, traversèrent des portages, refirent du bateau, et finalement, après plusieurs jours de trajet, atteignaient Grouard, mission Crise, bâtie sur une élévation à l'autre bout du Petit Lac des Esclaves, nappe d'eau poissonneuse de 85 milles de longueur.

Il leur restait encore à franchir une distance de 50 milles à travers un pays sauvage, sans chemin, par des sentiers à peine reconnaissables à travers les forêts, les brûlés, les prairies, "trais" qui longeaient les rivières, cotoyaient les coteaux, traversaient des marécages pour arriver enfin à un plateau partie en prairie, partie en "branchailles" qui serait traversée, croyait-on, l'un de ces jours par une voie ferrée.

Inutile de dire que les débuts furent difficiles. Heureusement que le Père Falher veillait sur cette colonie, pendant que le Père Giroux retourné dans l'Est envoyait du renfort pour soutenir les pionniers de la première heure.

Et c'est ainsi que Falher fut fondé. Un jour le feu faillit tout détruire. Le lendemain on constatait que ce feu avait nettoyé un large espace de terrain. Et Falher grandit. Deux ans plus tard, en 1914, un colon, partant de Central Falls, R. I., visitait ce pays pour s'y établir.

Il revint, disant que quant à la qualité du sol, on ne pouvait trouver mieux, que le climat était merveilleux, que c'est là qu'il avait vu les plus belles moissons. Il revenait, parce que, disait-il, c'était trop loin des communications; refusant de croire à la possibilité de la construction d'un chemin de fer dans ces régions, avant au moins plusieurs décades.

Un an plus tard, en 1915, le chemin de fer passait par Falher. Et Falher ne cessa de grandir, en dépit de la guerre qui alors faisait rage. Puis vint un ralentissement. Tout de même Falher dut être divisé, et la paroisse de Donnelly fut fondée. Pendant quelques années peu de Canadiens allèrent s'établir dans la région.

C'était l'époque où laissant la terre canadienne des milliers des nôtres, chaque année, chaque mois parfois, traversaient la frontière pour aller grossir le nombre des sans-travail dans les villes des Etats-Unis. Ces nouveaux arrivés portaient le découragement chez les Franco-américains qui eussent été tentés d'aller s'établir dans le pays de Falher. Et pour la plus grande partie,

la population de Falher venait de la Nouvelle-Angleterre.

Le mouvement commença de nouveau en 1927 quand l'abbé Hamelin organisa la paroisse de Girouxville. Depuis sous la conduite de l'abbé Hamelin généralement, des groupes nombreux allèrent se fixer dans cette région.

Et c'est ainsi que depuis 1927 furent fondées la paroisse de Girouxville, celle de Saint-Isidore, et que des groupes importants commencèrent l'ouverture des paroisses de Jussard, de Grouard, de Kathleen, de McLennan, de Eaglesham, de Rahab, du Lac Magloire, toutes sur ce chemin de fer.

Et ça ne fait que commencer. Il ne faudrait pas oublier que Falher est le centre de la meilleure région agricole du fameux pays de la rivière la Paix, que les terres arables de cette région, celles où est récolté le meilleur blé de l'univers, couvrent une étendue quatre fois plus considérable que l'étendue des terres cultivées de la province de Québec.

Et ces terres sont à nous, si on les veut.

Nous pourrions donc avoir là quatre fois la partie agricole présente de la province de Québec, avec un sol de meilleure qualité, dans un bon pays de chasse, de pêche, ayant, prétendent ceux qui l'habitent le plus beau climat du monde.

Il faut admettre que c'est dans la province Ensoleillée la région qui a le plus de soleil.

Hélas, la moitié de notre population est à chercher un travail, des positions qu'elle ne trouve pas généralement en pays étranger, une autre proportion considérable a déménagé dans les villes canadiennes, occupée elle aussi à user ses semelles à la recherche de "jobs" qu'elle ne trouve pas.

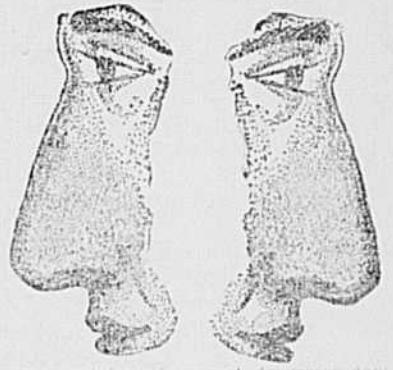
Et les meilleures terres du monde, nos terres du pays de la rivière la Paix sont sans preneurs.

Pourquoi nos cultivateurs n'établiraient-ils pas la leurs fils?

D'ici au premier octobre prochain on peut avoir ces terres pour dix dollars par lot de 100 acres.

Pour tous renseignements sur cette région on n'a qu'à écrire au Rév. Père J. B. H. Giroux, 60, rue Aberdeen, Saint-Lambert, Qué., ou au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, Qué. J. E. LAFORCE.

Nez et Gorges délivrés du Catarrhe



Des centaines de nez et de gorges dans tout le Canada et les Etats-Unis ont été délivrés du Catarrhe et de son cortège d'ennuis de toutes sortes. Ces nez et gorges étaient très mal — du moins quelques-uns. Ils envoyaient leurs propriétaires depuis très longtemps. Les nez s'étaient bouchés — des croûtes formées — du mucus s'était amassé que le malade devait expectorer dans son mouchoir continuellement. Ce mucus visqueux et purulent tombe de nez dans la gorge qu'il écorche et blesse, avec une sensation continue de chatouillement des plus désagréables. Pas besoin de s'écouler si les yeux qui voient de pair avec ces nez et ces gorges sont faibles et pleins d'eau — si l'haleine est infecte et si le sens de l'odorat s'émeuse graduellement. Mais comme ces nez et ces gorges ont changé grâce à la méthode de traitement inventée par le Spécialiste Sproule pour le Catarrhe, 38, Cornhill Building, Boston ils sont redevenus ces portions du corps claires, douces et si utiles, remplissant le rôle assigné par le Créateur. Tout le mucus qui disparaît parce qu'il n'y a plus d'inflammation et de germe du catarrhe pour le causer. Les yeux, le nez, la gorge sont devenus libres et clairs. Ces ennuyeuses sensations de lassitude ont disparu — et les malades soulagés rencontrent leurs amis le sourire aux lèvres et ne se demandent plus quelles complications vont résulter de leur Catarrhe.

CONSULTATION GRATUITE SUR VOTRE NEZ ET VOTRE GORGE

Voulez-vous savoir comment votre nez et votre gorge seront débarrassés de ce Catarrhe? Répondez simplement à ces questions, notant le oui ou le non au fur et à mesure, que vous lirez le questionnaire. Mettez votre adresse, vos noms et prénoms et envoyez par la poste au Bureau du Spécialiste Sproule.

Ce Coupon

Envoyez droit aux lecteurs de ce magazine à une consultation gratuite sur le Catarrhe. Votre nez coule-t-il? Eternuez-vous souvent? Votre haleine est-elle infecte? Avez-vous les yeux mouillés? Prenez-vous facilement le rhume? Avez-vous le nez bouché? Crachez-vous souvent? Des croûtes se forment-elles dans votre nez? Souffrez-vous beaucoup de l'humidité? Vous mouchez-vous fréquemment? Versez-vous l'odorat? Avez-vous mauvais goût le matin? Avez-vous une sensation de malaise dans la tête? Avez-vous à vous nettoyer la gorge au lever? Avez-vous dans la gorge une sensation de chatouillement? Etes-vous enrhumé? Du mucus vous tombe-t-il dans la gorge?

NOM ET PRENOMS ADRESSE

Le Spécialiste Sproule s'occupe de débarrasser les nez et les gorges de l'inflammation de la membrane muqueuse appelée le Catarrhe — depuis 45 ans, après avoir étudié et gradué à l'Université de Dublin, Irlande. Quiconque s'occupe d'un travail depuis 45 ans sait ce qu'il dit, et il vous dit: "Si votre nez ou votre gorge sont devenus des victimes du Catarrhe, prenez conseil et soignez-vous tout de suite. Vous regretterez d'avoir retardé." Quand arriveront vos réponses aux questions ci-dessus, il vous sera envoyé un conseil GRATUIT sur la manière de vous débarrasser le nez et la gorge du Catarrhe, suivant votre cas particulier. Il n'y a pas de raison pour que VOTRE nez et VOTRE gorge n'appartiennent pas à une personne heureuse! Faites comme ces centaines d'autres, délivrez-vous du Catarrhe. Ne tardez pas un instant, écrivez tout de suite. Considérez combien le Catarrhe affecte votre nez et votre gorge et prenez les moyens de restituer à ces organes toute leur force. Ecrivez en français ou en anglais. Répondez des maintenant et envoyez vos réponses au:

SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATARRHE 38, CORNHILL BLDG., BOSTON, MASS.

Advertisement for DOW Old Stock Ale. Features the DOW logo, a bottle of ale, and the text 'Old Stock Ale Made à point' and 'Prime par la Force et par la Qualité'.

# PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

## ILS SONT PARTIS

Aux Révérends Pères Lachance et Tardif, C.S.S.R. prédicateurs, du 19 au 26 octobre 1930, d'une mission à Sainte-Clothilde de Horton.

Seigneur, ils sont venus vos messagers fidèles,  
Déverser votre paix en nos cœurs repentis,  
Allumer de la joie au fond de nos prunelles,  
Ensuite... ils sont partis.

Nos cœurs ont rayonné de vos pures lumières  
Quand nous avons ouï leur parole de feu;  
Car le verbe incarné dans vos missionnaires  
Était vôtre, ô mon Dieu!

Ils nous ont rappelé vos lois et vos justices,  
Ils nous ont peint, image horrible, le péché;  
Et confus, ô Seigneur, loin des sentes du vice  
Nous vous avons cherché.

Nous vous avons cherché... La moitié de la route  
Vous l'aviez faite, bras ouverts, divin Pasteur.  
Et vous veniez encor... vous la parcouriez toute  
Pour essuyer nos pleurs!

Ils ont levé la main sur nos têtes penchées,  
"Je t'absous", disaient-ils; et vous, Juge clément,  
Vous rendites alors nos âmes entachées  
Blanches divinement!

Sur votre Cœur brûlant vous reçûtes les nôtres,  
Groupés, heureux enfin, à vos pieds adorés...  
Pourquoi donc aussitôt vos deux jeunes Apôtres  
Se sont-ils retirés?

Pour nous tous ils ont eu des tendresses de Pères,  
Nous avons eu pour eux... l'amour des tout petits;  
Et des larmes longtemps mouilleront nos paupières  
Parce qu'ils sont partis.

JOELLE.

## CORRESPONDANCE

**LIANE MYSTERIEUSE.** — Enfin, la voici donc qui renait à la vie et à l'amitié la charmante "petite fleur des bois". Si vous saviez quelle affection j'ai vouée aux "fleurs sauvages" et pour cause! Qu'étiez-vous devenue? Heureuse de savoir que votre santé s'améliore et que vous désirez reprendre votre plume si alerte. Avez-vous lu votre article tout d'actualité en novembre dans notre page? J'étais contente de pouvoir vous faire ce plaisir. Il me plaît aussi de savoir que "Frileuse" va mieux et que ces gentilles amies que je vous ai données vous prodiguent leurs marques d'affection. Quel charme que celui de la correspondance! dites-vous. Certes oui, il est si facile de se parler à cœur ouvert dans une lettre. Le miel coule... coule sur le joli papier rose ou bleu et celle à qui ce nectar est versé le goûte infiniment, n'est-ce pas? Merci des paroles par trop flatteuses que vous m'adressez. Je n'aime pas les comparaisons, Liane, lorsqu'elles ne sont pas odieuses, (pour me servir du mot consacré) elles sont toujours épineuses. N'est-ce pas que les jolies plumes de notre page ont su maintenir leur valeur et aussi l'honneur de notre cher foyer littéraire? Je leur en ai un gré infini. Tendres amitiés à vous et aux chères amies.

**JOELLE.** — Votre jolie pièce de vers paraît aujourd'hui même dans notre page. Vos co-paroisiens seront heureux sans doute de vous voir ainsi exprimer la gratitude de chacun à ces Apôtres de la parole sacrée qui répand tant d'onction dans les âmes quand elle y est si ardemment jetée. Merci de votre collaboration très appréciée.

**PERVENCHE DES PRES.** — Je tiendrai compte de votre avis lors de la publication de votre jolie composition. Il y a des retards involontaires causés par la longueur de certains articles. Mais comment pouvoir refuser de faire plaisir? Il importe aussi de mettre autre chose dans notre page pour en varier l'intérêt. Mais chacune aura son tour tel que je l'ai promis. Seulement, qu'on veuille bien prendre patience avant d'avoir le plaisir de se relire en caractères d'imprimerie, sans faire fi de l'honneur, certes! Vous l'avez tant mérité mes gentilles travailleuses de la pensée canadienne-française!

**RIEUSE.** — Merci de l'envoi si gracieux. C'est joliment tissé "sur du rose" et c'est une excellente idée aussi de repousser les "bleus" de l'existence. Notre Concours vous a bien intéressée! J'en suis encore toute fière! Il est bon qu'on sache qu'à la campagne, les jeunes personnes ne sont pas aussi "marmottes" qu'a bien voulu le faire croire un "folichon" d'un journal de la cité, mi-sérieux, mi-badin, c'est-à-dire moitié figue, moitié raisin, dirigé par des jeunes que nous trouvons parfois un peu écervelés. Ils mûriront eux aussi, et sous une apparence "marmotte" de bon aloi, ils sauront alors se taire sagement, plutôt que de ne dire ou de n'écrire que des choses sensées. Baliverner peut passer, mais certaines bourdes sont impardonnables. Mes félicitations pour votre zèle et votre dévouement à vouloir distraire de jeunes malades. Vous désirez mettre un peu de soleil dans leurs journées, si longues, si tristes, si ennuyeuses. C'est édifiant. J'ai bien pensé que cette annonce ne vous apporterait aucune chance. Ces jeunes gens sont trop pris par les études des Cours-à-domicile. Je regrette de n'avoir pas réussi à vous être utile. Tout de

## LES ARBRES ET LEURS HOTES AILES, LES OISEAUX

5e mention honorable du concours

J'aime les arbres, ces petits chefs-d'oeuvres d'un Dieu infiniment sage et bon, soucieux de procurer à sa créature un bien-être relatif en semant à profusion sur la terre ce qui rend la nature souverainement attrayante et belle, rendant ainsi notre exil ici-bas moins amer. Fait pour servir l'homme et pour lui plaire, l'arbre pourrait-il mieux accomplir la mission que lui a assignée le Créateur? — Son bois s'emploie de mille manières, et y a-t-il quelqu'un qui puisse se passer de ses services? ...

J'aime passionnément les arbres, non seulement pour tous les bienfaits qu'on en retire mais pour l'agrément, les joies pures et saines qu'ils nous procurent, pour la douce poésie qui s'en dégage. J'ai un culte tout particulier pour tout ce qui prend

même, je désirerais avoir votre adresse.

**MARCELLE DES BLES.** — Pourquoi ne pas garder votre joli pseudo de "Flore des bosquets" qui vous est si personnel? Nous avons déjà une "Marcelle des prés" à notre foyer. Je ne sais si je pourrai publier votre article "In memoriam". L'espace nous fait défaut, et pensez donc, il y a encore plusieurs compositions du Concours marquées d'une Mention honorable qui n'ont pas eu leur tour. J'essaierai de faire pour le mieux, comme toujours. Il ne faudra pas m'en vouloir cependant, si je ne vous donne pas satisfaction cette fois. Je n'aurai pu faire autrement.

**"COUSINE"** "And the last but not the least". — Non, franchement, Cousine, je ne vous ai pas reconnue, tout d'abord. Aussi, il me fallait bien tourner ma pensée vers le Nord puisque l'enveloppe portait le timbre de Saint-Jérôme. Qui donc des miens habitent ces hauts sommets? pensai-je, et tout doucement, par voie d'induction d'abord et de déduction ensuite, j'en suis venue à vous rejoindre vers ces "hauteurs" où vous avez élu domicile. Heureuse de vous savoir contente dans votre nouveau domaine et de la vie que vous y menez, pour laquelle vous me sembliez si peu faite cependant. Cette vie des champs a certainement un attrait magique pour certaines natures qui en comprennent la beauté, le charme et les bienfaits. Vous vous êtes réfugiée dans cette atmosphère de calme, de quiétude et de repos pour retrouver votre santé perdue, si précieuse à vos chéris, je le sais. Je vous souhaite de tout coeur que l'air embaumé de nos forêts peuplées de pins aux odeurs balsamiques, vous apporte avec la santé, le bonheur et la joie! J'envoie mon salut amical vers "les Hauteurs" dans un geste affectueux. Merci d'avoir pensé à moi, Cousine. Revenez encore, j'en serai charmée.

ATALA.

racine dans la terre canadienne depuis l'érable majestueux étendant ses puissants rameaux, dont la superbe parure d'un vert argenté miroite si magnifiquement au soleil, jusqu'au saule-pleureur se penchant mélancoliquement au-dessus d'un ruisseau, dont l'eau fugitive reflète en passant l'image un peu triste, ou mirant dans l'eau calme d'un beau lac ses branches frêles et ses feuilles menues...

J'admire avec une attention émue la jolie feuille emblématique si chère au coeur des Canadiens-Français. J'aime sa texture délicate, son riche fini satiné, ses contours si finement ciselés. J'aime les arbres quand, sous les mille feux de l'aurore, la nature s'éveille, alors que la brise matinale chante doucement entre les feuilles humides agitant les rameaux au gré de ses caprices.

L'oiseau aussi s'éveille en sautant joyeusement l'astre-roi et lance allègrement vers le ciel son chant le plus doux, le plus pieux. D'arbre en arbre, de buisson en buisson, de petites voix flûtées se répondent formant la plus belle symphonie, le plus charmant concert qu'une oreille humaine puisse entendre. Quelle agréable invitation à célébrer dès la première heure du jour les louanges du Créateur!

J'aime les arbres lorsque le soleil finissant majestueusement sa course descend à l'horizon. Quel tableau plus grandiose que ces magnifiques traînées de lumière irradiant les cimes, accrochant ici et là un faisceau éblouissant tandis que partout se forme des points d'ombres. Rien de plus captivant, de plus poétique que cette décoration magique du couchant derrière les arbres.

Les refrains qui ont si joyeusement salué le soleil à son lever viennent avec le même entrain célébrer la gloire de son couchant mêlant aux intonations si variées de leur mélodie un — je ne sais quoi — de mélancolique et doux qui fascine et fait vibrer pieusement tout coeur-amant de la belle nature.

Paula DESCHAMPS.

## Sur du rose

Sur du rose? Est-ce bien du rose.  
Ce reflet de soleil couchant  
Qui court sur l'horizon, touchant  
Chaque contour et chaque chose?

C'est doux, vaporeux, attachant,  
L'esprit mollement se repose,  
S'alanguit presque en se

penchant  
Sur du rose. — Est-ce bien du  
rose?

Pourpre, or, bleu, tout se  
décompose  
En tons fondus, rien n'est  
tranchant,

Et baigné dans l'apothéose  
Le rêve à l'âme ouvre son champ  
Sur du rose... Est-ce bien du  
rose,

Ce reflet de soleil couchant?...  
Charles FROT.

## SOINS PREVENTIFS DES MALADIES DES ENFANTS

**Coqueluche.** — Elle est certainement une des maladies les plus pénibles que l'enfant est exposé de contracter. Elle débute par une toux ou un rhume ordinaire qui augmente d'intensité pendant une dizaine ou une quinzaine de jours, après quoi, le sifflement commence. La toux devient alors convulsive et s'accompagne d'expectoration. Pour les premiers dix jours, tenez l'enfant dans la même pièce; ayez soin de bien ventiler la maison. L'alimentation doit être simple. Frictionnez l'épine dorsale et la poitrine soir et matin avec du liniment de savon ou autre, pas trop fort et recouvrez d'une bande de flanelle, la poitrine et l'estomac. Après un mois ou six semaines, quand le sifflement a disparu, rien n'est plus bénéficiaire qu'un changement d'air au bord de la mer ou sur des hauteurs où l'air est sec. L'enfant doit vivre en plein air autant que possible.

**Crampes.** — Frictionnez bien la partie affectée avec du liniment de camphre jusqu'à effet. Chez l'enfant, les crampes sont souvent causées par l'irritation de l'estomac; donc un soin particulier doit être apporté à surveiller sa nourriture.

**Croup.** — Le croup est une des maladies de l'enfance les plus dangereuses. Aussitôt la première attaque, vous devez appeler le médecin. C'est plutôt vers l'âge de deux ans que le croup s'attaque à l'enfant et le danger de nouvelles attaques diminue chaque année jusqu'à l'âge de cinq ans. Les symptômes du croup sont au début un léger rhume, accompagné d'une toux sèche; l'enfant devient irritable, fiévreux, enrôlé lorsqu'il pleure, puis graduellement la respiration devient haletante et la toux ressemble à un sifflement comme dans la coqueluche. Aussitôt que ce symptôme apparaît, donnez toutes les cinq minutes, jusqu'à vomissement, une cuillerée à thé de vin d'ipécac. En même temps, appliquez sur la gorge de l'enfant une éponge trempée dans de l'eau chaude que vous renouvelez fréquemment. Si le cas est sévère et ne s'améliore pas, après avoir administré l'émétique, mettez un cataplasme de graine de lin sur la gorge que vous renouvelez toutes les trois heures. Lorsque l'enfant aura vomé suffisamment tenez-le pendant dix minutes dans un bain chaud, ayant bien soin qu'il ne soit pas exposé à l'air froid. Tenez l'enfant dans une chambre bien ventilée, où l'air est maintenu humide par une bouilloire en ébullition.

Ces conseils ne vous sont donnés que pour lorsque le médecin retarde à venir. Ces maladies sont tellement graves qu'on ne saurait se passer des soins d'un médecin, et, mieux vaut l'appeler le plus tôt possible.

## RAPPORT DU SYNDICAT COOPERATIF DE SAINT-LUDGER, FRONTENAC

A une assemblée des personnes désireuses de se former en syndicat coopératif pour les fins décrites dans les statuts des dits syndicats, ont été régulièrement nommés pour y remplir les charges en regard de leur nom.

Président: M. Henri-Louis Fillion,  
Vice-Président: M. Albert Fluet,  
Directeurs: MM. Thomas Trépanier, Edouard Beaudoin, Alphonse Doyon, Zéphirin Blouin, Alcidas Dumas,  
Sec. Gérant: M. Xavier Beaudoin,  
Comité de surveillance: MM. Odilas Roy, Odilon Isabel, Thomas Giguère.

Comité d'achats et de ventes: MM. Henri-Louis Fillion, Albert Fluet, Thomas Trépanier.

Le bureau de Direction étant formé et ses membres tous présents, on adopte unanimement le système d'un billet de \$50.00 payable à demande.

A une assemblée subséquente tenue le 11 novembre, Monsieur Henri-Louis Fillion, président, explique les statuts du Syndicat du commencement à la fin: "Je n'ai pas hâte de parler, dit-il, comme j'ai hâte d'être capable de parler", répondant par ceci au Secrétaire gérant qui s'était déclaré pressé de finir sa petite conférence, pour donner la chance à Monsieur Fillion de faire la sienne. La conférence du Secrétaire-gérant avait consisté à résumer un peu sa dernière conférence sur l'Union et la coopération, leur nécessité, leurs avantages et les obstacles rencontrés, et aussi à exhorter les coopérateurs à avoir assez de foi, assez de confiance en eux-mêmes pour se dire "nous voulons, nous pouvons faire la coopération, comme les Danois, les Belges et même ceux des autres cercles qui enregistrent de francs succès; si nous sommes 25 ans en retard, il n'y a pas une minute à perdre, préparons-nous pour une autre crise; ce sont d'ailleurs les conseils, les exhortations des personnes les plus éminentes du clergé et du monde laïque".

Monsieur le Curé, quoique fatigué, voulu bien nous faire l'honneur de venir passer une partie de la soirée avec nous. Il voulut nous persuader (et j'espère que cette semence est tombée en bonne terre) d'organiser notre industrie laitière de manière à en retirer du profit toute l'année, sans dépenser beaucoup, en récoltant grains, fourrage vert et choux de Slam."

On prit des commandes après cette séance.

XAVIER BEAUDOIN, Secrétaire.

## QU'EST-CE QUE L'ABITIBI

Des cultivateurs qui sont à la recherche d'un lieu d'établissement pour leurs enfants posent cette question.

Qu'est-ce que l'Abitibi?

Pour le bénéfice de ceux qui ne connaissent pas cette partie importante de notre Empire du Nord, nous dirons que l'Abitibi:

C'est une région de terre argileuse aussi vaste que la partie cultivée de la province de Québec;

Que ces terres sont arrosées par des lacs poissonneux, des rivières susceptibles de développements hydrauliques;

Qu'elles renferment l'une des plus larges forêts du continent, peuplée des meilleures essences pour la fabrication de la pulpe et du papier;

Que dans ces forêts vit une faune aussi riche que variée;

Que la terre se défriche aisément;

Que l'égouttement des terres est presque naturel;

Que ce sol d'alluvion et d'argile produit en abondance les trèfles, le foin, les légumes, les grains, quand on veut le travailler avec soin;

Que le blé récolté en Abitibi est classé parmi les meilleurs blés du continent;

Qu'un jour, ces terres grasses qui de Senneterre s'étendent à plus de 500 milles vers l'ouest, par delà Kapuskasing et Hearst jusqu'à Nakina rivaliseront avec la Saskatchewan pour la culture du blé;

Que grâce à leur grande productivité pour le trèfle, le foin et les légumes, ces terres deviendront couvertes d'immenses troupeaux;

Que nulle part ailleurs on peut trouver une meilleure région pour l'industrie laitière.

L'Abitibi, c'est aussi l'une des plus vastes et des plus riches régions minières du continent.

L'Abitibi, c'est le pays du cuivre, du zinc, du plomb, du molybdène, du graphite;

L'Abitibi, c'est aussi le pays de l'or.

Quand le gouvernement aura vu à la construction d'une ligne de transmission électrique, pour de Noranda traverser la vaste étendue des dépôts aurifères de l'Abitibi, afin d'assurer le développement des mines d'or de façon économique, l'Abitibi deviendra un pays à grande production aurifère.

D'ordinaire on trouve l'or au niveau de 500 pieds et plus bas. Des mines de l'Abitibi qui avec de petits appareils produisent déjà pour plus de \$1,000 par jour, n'ont été creusées qu'au niveau de 100 pieds.

Le jour où les citoyens entrepreneurs qui sont à mettre à jour cette richesse abitibienne auront à leur portée l'énergie électrique, l'Abitibi sera reconnue comme l'une des principales régions minières du monde.

L'Abitibi, c'est la terre du défrichement.

A peine y a-t-il 15 ans que cette région a l'avantage d'avoir des trains réguliers de la ligne du Chemin de fer National qui la traverse dans toute sa largeur, et déjà on compte plus de 20 paroisses.

L'Abitibi, c'est une région ouverte d'hier, et déjà plus de 80,000 acres de terre sont en culture.

L'Abitibi a eu ses premiers colons il y a moins de 20 ans, et déjà la valeur de ses terres, des développements qu'on y a fait, des récoltes, des animaux et des bâtisses dépasse les \$14,000,000.

L'Abitibi, aussitôt que les lignes de transmission électrique auront été construites, afin que le développement minier reprenne son essor momentanément interrompu, l'Abitibi aura alors pour ses cultivateurs le marché le plus avantageux de l'Amérique.

L'Abitibi, c'est un pays où le gouvernement donne de bonnes terres pour 60 cents l'acre;

Où le gouvernement fait construire de bons chemins pour les colons;

## PAYONS NOTRE ABONNEMENT

Que **DECEMBRE** soit le mois de l'abonnement ou du réabonnement à

### LA TERRE DE CHEZ NOUS

Organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs  
SEUL journal agricole donnant des COURS A DOMICILE  
SEUL journal agricole absolument INDEPENDANT

### RAISONS DU RENOUELEMENT EN DECEMBRE

- 1—Parce que la CIRCULATION amène de l'annonce;
- 2—Parce que l'audition de nos livres par les auditeurs de l'A. B. C. se fait au début de janvier;
- 3—Parce qu'en janvier nous enlèverons les noms de ceux qui n'auront point adressé leur cotisation au BUREAU CENTRAL.

Remplissez dès maintenant le COUPON D'ABONNEMENT qui se trouve ailleurs dans le présent numéro et adressez-le:

### LA TERRE DE CHEZ NOUS

1231 est, rue Demontigny  
MONTREAL.

### Couvrons les tiges relativement faibles

Il se perd beaucoup de framboisiers en hiver tous les ans; il suffirait cependant, pour éviter une bonne partie de ces pertes, de protéger les pieds contre la gelée. Les experts en horticulture du Ministère fédéral de l'Agriculture conseillent de couvrir les tiges et de les recouvrir d'une quantité suffisante de terre pour les tenir en place. Cet ouvrage, qui exige deux hommes, se fait aisément et rapidement, à peu de frais. Un homme saisit les tiges et les couche doucement sur le sol tandis que l'autre, muni d'une fourche, applique

Où il bâtit des écoles dès qu'un groupe de familles est arrivé dans un canton;

Où le gouvernement aide pour la construction des écoles-chapelles, des beurreries, des fromageries;

L'Abitibi, c'est une région où le gouvernement aide pour l'égouttement des terres, bien qu'elles s'égouttent presque naturellement;

L'Abitibi, c'est aussi l'une des régions où le gouvernement distribue gratuitement des grains de semence, où par ses primes de défrichement et de labour il paye les colons pour mettre en valeur leurs propres fermes.

L'Abitibi, ce n'est que cela, mais c'est tout cela.

Ceux que cette région intéresse pour y établir leurs enfants, peuvent en écrivant au missionnaire-colonisateur, l'abbé Chs. Minette à Amos, Abitibi, Qué., ou au Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, à Montréal, avoir des facilités pour se rendre jusqu'en Abitibi et visiter avec soin ce coin de notre Empire du Nord.

J. E. LAFORCE.

que suffisamment de terre pour les tenir couchées.

Les engrais chimiques pour la fertilisation des récoltes prennent une importance toujours croissante au Canada, et l'on serait porté à croire qu'il s'utilise déjà une quantité assez considérable de ces engrais au pays. Le Canada du reste peut se féliciter de ce que la Loi des engrais chimiques, appliquée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, et cependant, au point de

vue de la quantité des engrais consommés, le Canada vient vingt-sixième sur quarante-deux pays de l'univers, avec une consommation annuelle nette de 31,000 tonnes. L'Allemagne qui utilise 1,834,000 tonnes nettes d'engrais chimiques est le plus gros consommateur, les Etats-Unis viennent deuxième avec 1,438,000 tonnes nettes. La Grande-Bretagne en emploie 371,000 tonnes et Cuba vient au bas de la liste avec 3,500 tonnes.

### LE NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE L'honorable J.-A. Godbout

Le premier ministre annonce la nomination de M. Adélar Godbout, député de l'Islet, aux fonctions de Ministre de l'Agriculture, où le nouveau titulaire succède à l'honorable J.-L. Perron.

M. J.-Adélar Godbout, député de l'Islet, a été nommé titulaire du ministère de l'Agriculture pour succéder à l'honorable Joseph-Léonide Perron, décédé jeudi dernier.

Le nouveau ministre de l'Agriculture naquit à Saint-Eloi, comté de Kamouraska, le 24 septembre 1892. Il est donc âgé de 38 ans seulement. Il est le fils de M. J.-Eugène Godbout, ancien député de Témiscouata et de Marie-Louise Duret. M. Godbout fit ses études classiques au Collège Rimouski, et à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il suivit ensuite des cours d'agriculture et d'économie à l'Université d'Amherst, Massachusetts, et passa ses brevets avec honneur. Nommé professeur à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1918, M. Godbout se décida à entrer dans la politique l'année dernière. Lorsque l'honorable M. Elisée Thériault fut appelé à la Chambre Haute, les libéraux du comté vinrent lui offrir la candidature. M. Godbout était alors agronome du comté. Il fut élu par acclamation et marcha depuis à pas de géants dans la carrière politique. C'est le nouveau ministre de l'Agriculture qui eut l'honneur de proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône, en 1929 et il se révéla orateur disert et très fort sur les questions agricoles.

M. Godbout entre dans le Cabinet sous d'heureux auspices. Il n'a pas encore le prestige de son prédécesseur, l'hon. M. Perron, mais il possède à fond son sujet et les cultivateurs le considèrent comme un maître en sciences agricoles et l'estiment beaucoup.

Coincidence remarquable, M. Godbout, qui appartient à une famille de 12 enfants, huit garçons et quatre filles, est né à Saint-Eloi, paroisse natale de l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, un 24 septembre, date de naissance de son prédécesseur, l'hon. J.-L. Perron.

**L'EGOUTTEMENT DES TERRES**

Des subventions du Gouvernement Provincial permettent d'effectuer à un million qui en font gagner quatre à dix mille cultivateurs de la Province.

400,000 acres de terre dans cinquante comtés bénéficieront des travaux de drainage dans les cours d'eau.

Il ne peut pas être, pour le plus grand bien de l'Agriculture et des agriculteurs de notre province, de mesure plus efficace et plus fructueuse que le bon égouttement des terres.

C'était là, du reste, l'un des points principaux du programme de rénovation agricole énoncé par l'Honorable Monsieur J.-L. Perron quand il accepta, au début de l'an dernier, d'assumer la charge du ministère de l'Agriculture.

Ce fut, depuis lors, l'une de ses préoccupations constantes, à laquelle il apporta, de toute sa volonté, le meilleur de ses soins. Il sut faire partager entièrement son point de vue par tout son entourage, — et les efforts conjugués du ministre, de son sous-ministre, Monsieur J.-A. Grenier, des principaux officiers du Département donnèrent en quelques mois à cette politique du bon égouttement du sol un essor considérable.

Tous les cultivateurs devraient logiquement la pratiquer, car les raisons sont nombreuses qui militent en sa faveur.

Pour obtenir un meilleur rendement des cultures sarclées, des céréales, des fourrages et des pâturages;

Pour arriver à nourrir plus économiquement le bétail laitier;

Pour tirer parti de la fertilité des terres lourdes;

Pour semer de bonne heure;

Parce que c'est la première amélioration à faire sur la plupart des terres de la province de Québec, le bon égouttement du sol devrait être la base même des travaux de la ferme.

Le ministère de l'Agriculture de la province de Québec l'a donc encouragé fortement principalement en 1930, par une propagande suivie en augmentant le personnel de la Section du Drainage, et en accordant enfin à cet effet, des octrois substantiels. Par ses soins quatre excavateurs mécaniques puissants furent achetés qui sont prêts, avec les services gratuits d'un mécanicien, à

certaines municipalités qui ont de gros travaux à exécuter et qui, dans ces cas, n'ont plus qu'un peu de main-d'oeuvre à payer et quelques petits frais accessoires. Ces excavateurs travaillent vite et bien, et leur emploi représente parfois pour les municipalités une économie allant jusqu'à cinquante pour cent de ce que leur coûteraient des travaux identiques, exclusivement exécutés à la main ou à la pelle à cheval.

Du 1er janvier 1930 jusqu'au 20 octobre courant, environ cinquante comtés de la province ont fait ou font actuellement encore creuser, élargir et redresser des cours d'eau dont l'écoulement difficile occasionnait des inondations chaque printemps et tenait tout l'été les terres avoisinantes dans un état d'humidité qui les rendait impropres à une production rémunératrice.

Aussi peut-on dire maintenant que l'exercice 1930-31 sera véritablement l'année du drainage, ou si l'on préfère, l'année de la fertilité rendue au sol par le bon égouttement.

Un relevé permet d'établir que près de 800 cours d'eau ont été travaillés, ou sont en voie de réfection en ce moment, et qu'ils permettront l'égouttement de plus de 400,000 acres de terres. Ces travaux dont le coût global atteindra le million, intéressent un total d'environ 10,000 cultivateurs. Ces quelques chiffres suffisent à donner une idée du travail déjà accompli et de ce qui sera complété au cours des mois qui vont suivre.

Dans certains comtés le nombre des cours d'eau travaillés ou en voie de l'être se limitent à un, deux ou trois, mais ils n'en intéressent pas moins un grand nombre de personnes. Le comté d'Iberville, pour ne citer qu'un exemple, avec un seul cours d'eau reconditionné, va drainer une étendue de 7,904 acres et aider ainsi 120 cultivateurs.

Plusieurs de ces cours d'eau ne s'étendent que sur une longueur de quelques milles mais il en est d'autres beaucoup plus importants sur lesquels des travaux considérables se poursuivent depuis des mois et ne seront terminés avant le printemps. Citons : Norton Creek, dans Huntingdon-Châteauguay où les travaux coûteront environ \$51,443, et draineront une étendue de 18,000 acres; la Rivière la Tortue, comté de Napierville, \$13,392 seront dépensés intéressant une étendue de 14,035 acres et 292 cultivateurs; la Rivière-aux-Chiens, comté de Terrebonne, où opère actuellement un excavateur du Ministère de l'Agriculture, sur une étendue de 17,500 acres, intéressant 511 familles; le Ruisseau Saint-Georges, comté de Montcalm, travaillé par un second excavateur du Ministère et où 53 cultivateurs bénéficieront de ces travaux; la Rivière-la-Guerre, enfin dans Huntingdon-Châteauguay. Là l'étendue est de 22,000 acres et les intéressés au nombre de 100. Le coût approximatif sera de \$119,000.

Au point de vue économique, si l'on calcule que le bon égouttement du sol est susceptible de donner à une acre de terre une plus-value de \$10, au minimum, on peut se faire une idée de l'accroissement de notre actif agricole par les seuls travaux dont il est fait mention plus haut. Le calcul est des plus faciles: 400,000 acres dont la valeur est haussée de \$10, nous fournissent le respectable chiffre de \$4,000,000. Les municipalités font donc un bon placement en consacrant de l'argent au drainage, et le ministère de l'Agriculture supporte une oeuvre pratique au plus haut point.

Un autre avantage considérable qu'offrent les travaux en cours est de procurer de l'ouvrage à un grand nombre de personnes, et c'est un point à considérer en un temps où les autorités s'évertuent à procurer du travail à autant de chômeurs.

Service de Publicité et de Propagande du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

**POUR ETABLIR NOS FILS**

Bonne grande nouvelle! Les Etats-Unis ne veulent plus de Canadiens! tant mieux! Il y a cent ans que nous aurions dû ne pas vouloir des Etats-Unis qui ont dévoré la moitié de notre race.

Enfin, nous allons rester chez nous! Nos jeunes gens, grandis sur la bonne terre du Québec, s'établiront dans Québec sur le vieux bien ou sur des terres neuves, pourvu qu'on leur aide, qu'on les guide.

Depuis un siècle, nous avons jeté à l'exil une moyenne annuelle de 20,000 jeunes gens, 10,000 mariages possibles, 50 paroisses de 200 familles! Et cela pendant que les étrangers venaient s'emparer de nos forêts fertiles et des plaines de l'Ouest, où la population grossit toujours, pendant que nous restions stationnaires.

Le recensement de 1931 va être un désastre, surtout dans les campagnes de Québec. Des rangs se sont vidés presque en entier; les maisons fermées, les granges abandonnées tombent en ruines.

Et ces pertes ne sont pas compensées par des gains dans les cantons nouveaux. Les forêts sont presque toutes fermées aux défricheurs; et l'on ne suscite pas de colons. Ce recrutement de conquérants du sol, qui devrait se faire par les conférences, les projections, les excursions et l'aide aux colons, il faut l'entreprendre tout de suite pour établir chez nous la jeunesse qui ne peut plus s'exiler; Dieu merci!

Le chômage des villes est un effet de la négligence à établir les fils de la terre. Concédonz des forêts, bâtissons-y des routes, des chemins de fer, amenons-y des familles, aidons-les! Notre population grandira, nos paroisses s'additionneront de dix ou de quinze par année et notre meilleure recrue de la race sera sauvée.

En avant la colonisation, l'établissement normal des fils du sol!

Union Catholique des Cultivateurs.

**Mots pour rire**

JE L'AIME TANT!

Mlle Marguerite, dix-huit ans, très coquette, qui se marie dans un mois, vient de recevoir le portrait de son fiancé qu'elle "adore".

— Chère maman, dit-elle, je me demande où je vais bien pouvoir le placer, pour l'avoir constamment devant les yeux.

— Mais, mon enfant, rien de plus simple; accroche-le à ta glace.

FAUTE DE MOUCHOIRS

Mugitte, rentrant de l'enterrement d'une bienfaitrice du patronage, raconte à la bonne que Thérèse, sa petite amie, pleurait fort, fort...

La bonne. — Vous avez pleuré, vous aussi?

Mugitte. — Mais je ne pouvais pas, je n'avais pas, je n'avais pas de mouchoir...

**LES YEUX DES MORTS**

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux  
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore :  
Ils dorment au fond des tombeaux  
Et le soleil se lève encore!

Ah! qu'ils aient perdu le regard  
Non! non! cela n'est pas possible :  
Ils se sont tournés quelque part,  
Vers ce qu'on nomme : l'Invisible.

Et, comme les astres penchants  
Nous quittent, mais au ciel demeurent,  
Les prunelles ont leurs couchants  
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux  
Tournés vers quelque immense aurore,  
De l'autre côté des tombeaux  
Les yeux qu'on ferme voient encore!

SULLY-PRUD'HOMME

**Les feuilles mortes**

Il ne faut pas pleurer les feuilles mortes  
Qui tombent dru des arbres dépouillés,  
Les yeux humains doivent être mouillés,  
Pour des misères de bien d'autres sortes.

Malheur, malheur, ceux-là que tu escortes,  
C'est nous bien plus que tous les bois rouillés  
Il ne faut pas pleurer les feuilles mortes,  
Qui tombent dru des arbres dépouillés,  
Quand nous aurons enfin franchi les portes,

De nos tombeaux pour toujours verrouillés,  
Longtemps encore, nos arbres habillés  
Ombrageront les mortelles cohortes,  
Il ne faut pas pleurer les feuilles mortes.

ALONZO CINQ-MARS.

**DAWES**

**BLACK HORSE**



Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

**Nouvelle Importante**

On nous fait savoir que nos **PRIX D'AUTOMNE** compteront jusqu'au **15 décembre INCLUSIVEMENT. On voudra bien se prévaloir de cette offre au plus tôt.**

S'adresser:

DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

Bureau de l'U. C. C.

1231 est. rue Demontigny

Montréal.

Notre provision de Phosphate Thomas est épuisée.

**BELLES PRIMES GRATIS**

Venez 25 belles et jolies épinglettes, garanties plaquées en or, des NOUVEAUX SAINTS-MARTYRS CANADIENS, au prix de 15 cts chacune et GAGNEZ un beau et joli chapelet importé, jolies perles en couleurs et fines fantaisie, aussi une jolie bague de SAINTE-THERESE avec pierre en couleur.

RELIGIOUS SUPPLIES Limited  
--DEPT. 40, 4485 DELAROCHE--  
MONTREAL, P.Q.

Nom .....  
Village .....  
Adresse .....  
Comté .....



**CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 2 Janvier 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route rurale No. 2, SAINTE-VICTOIRE VIA BUREAU DE POSTE DE SAINTE-ROBERT, à commencer le 1er JANVIER 1931, prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de SAINTE-VICTOIRE et SAINTE-ROBERT et au Bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District, Montréal, le 17 novembre 1930.  
J. TAYLOR,  
Administrateur de District.

# LA LECTURE CHEZ LES CULTIVATEURS

Allocution prononcée au Congrès annuel de 1930

MM. les Présidents, MM. les Membres du Clergé, Messieurs,

Après avoir entendu des orateurs aussi intéressants auxquels il nous a été donné d'entendre depuis le commencement de ce congrès, je me demande si ce n'est pas temps perdu les quelques instants que vous voudrez bien m'accorder pour traiter d'un sujet qui serait pourtant bien intéressant; s'il était traité par un expert en la matière

Je veux parler de la pratique de la lecture chez le cultivateur. Je n'ai pas à vous l'apprendre, messieurs, car vous l'avez entendu répéter à plusieurs reprises, que l'une des principales causes d'insuccès dans certaines exploitations agricoles, c'est le manque d'instruction chez le cultivateur. Si je parle d'instruction je ne veux pas prétendre qu'il est obligatoire de passer 6 à 10 ans dans un collège, pour obtenir cette instruction (ce serait une erreur de maintenir cette prétention) mais, nous avons à notre portée une foule de revues agricoles qui sont imprimées à grands frais par nos autorités gouvernementales et auxquelles nous ne portons pas assez d'attention.

Ces revues qui sont distribuées, pour la plus grande partie gratuitement, sont d'une valeur appréciable dans l'exploitation de nos fermes.

Pour quelques mots jetés sur une feuille de papier, et le déposer ensuite à la poste, combien de documents ne pouvons-nous pas recevoir, et qui sont le résultat d'une foule d'expériences pratiques par des experts agricoles.

J'admets que certains résultats obtenus ne peuvent pas se répéter à la lettre dans toutes les parties de la province, mais je suis persuadé que tôt ou tard nous pouvons retirer quelques choses de pratiques de ces expériences.

Comment pouvons-nous expliquer que certains cultivateurs trouvent moyen de lire des livres d'histoires, livres de bibliothèque et autres, (qui sont en eux-mêmes d'excellents livres) et d'un autre côté, sont très indifférents à la lecture qui traite particulièrement de l'intérêt de leur profession.

D'autres pourront objecter "nous ne savons pas lire", à ceux-ci je pourrais dire, que s'ils avaient pratiqué ce qu'ils ont appris à la petite école de campagne dans leur jeune âge, ils seraient aujourd'hui en mesure de suivre de près ce qui les intéresse spécialement. Si nous avons à déplorer cette dernière prétention, c'est à nous de profiter de cette malheureuse expérience, et s'efforcer de faire comprendre à nos enfants, de ne pas négliger cette pratique qui est indispensable chez le cultivateur d'aujourd'hui.

Nos collègues agricoles qui ont été institués en vue de propager les connaissances en agriculture, il ne faut pas les regarder d'un mauvais oeil, car, si nous ne pouvons pas pour le moment considérer à sa juste valeur les bienfaits qui résultent de ces institutions, la science finira par nous convaincre que c'est le chemin le plus pratique à suivre, pour le succès de la future génération agricole.

Nous avons à Rimouski une de ces institutions qu'on appelle l'Ecole Moyenne d'Agriculture.

Ceux qui ont eu l'avantage, (je devrais dire la volonté) d'y envoyer un de leurs fils ne regretteront pas, j'en suis convaincu, les quelques sacrifices qu'ils ont dû faire dans le but de faire apprendre à leurs enfants le rôle véritable de leur vocation.

Ces jeunes fils de cultivateurs bien disposés qui sont passés par cette institution, c'est sur eux que nous devons à présent mettre notre confiance et nous attendons d'eux les meilleurs modèles à suivre pour la génération agricole de demain.

Avant de terminer, laissez-moi vous dire que pour la première fois que j'assiste à un congrès général des cultivateurs de notre province, je ne puis m'empêcher d'admirer cette belle assistance des travailleurs du sol rehaussés par la présence de hauts dignitaires ecclésiastiques et civils.

C'est une preuve qu'une telle organisation professionnelle est nécessaire aux cultivateurs, mais, encore faut-il que cette organisation soit dirigée de manière à ne pas compromettre d'aucune façon la question économique sur nos grands marchés de la province.

Une association comme la nôtre devrait, à mon avis, concentrer tous ses efforts à propager la science agricole chez le cultivateur, et seconder à l'occasion toutes les démarches faites dans le but d'améliorer la production, ainsi que l'écoulement des produits de la ferme par voie de la coopération.

L'association professionnelle devrait s'occuper spécialement de l'étude des problèmes économiques de l'agriculture, favoriser le développement de la coopération par l'étude, qui devrait être faite au sein des cercles ruraux.

Notre association peut rendre des services signalés, en faisant des suggestions bien étudiées relativement à la législation agricole auprès des Gouvernants de notre Province, lesquels, j'en suis persuadé, seront heureux de la coopération que nous pourrions leur apporter.

Alfred DUBE, Rimouski.

## La vente des oies

C'est lorsque le temps commence à se refroidir, en automne, qu'il faut songer à préparer les oies pour le marché, disent les experts en aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture. On les sort des pâturages, et on met dans de petits enclos tenus bien propres, celles que l'on a choisies pour la vente, en leur fournissant beaucoup d'eau et de gravier. On les nourrit généreusement avec du blé d'Inde rond, le meilleur pour l'engraissement des oies. Avec ce régime les oies devraient être bonnes à vendre au bout de deux semaines d'alimentation. On les fera jeûner vingt-quatre heures avant de les abattre mais sans cesser de leur donner beaucoup d'eau. La plumaison doit se faire avec beaucoup de précaution. On recommande la plumaison à sec ou à la vapeur, car les plumes valent très cher; elles rapportent jusqu'à 60c. la livre. On frotte l'oiseau plumé avec un linge humide et on le met refroidir. Une caisse de douze oies fait un paquet d'une très belle apparence pour le marché.

# UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'AGRICULTURE

L'hon. R. Weir préside à l'ouverture de la foire d'hiver de Toronto. — Les résultats des délibérations des ministres provinciaux. — Nécessité de la coopération.

## LES CHEVAUX

TORONTO, 20. — (P. C.) — L'honorable Robert Weir, ministre de l'Agriculture, a proclamé hier soir une politique nationale agricole. A l'occasion de l'ouverture de la foire d'hiver de Toronto, le ministre énonça d'importantes lignes de conduite adoptées, après les trois jours de délibération des ministres provinciaux d'Agriculture, et nommées "politique agricole nationale."

L'honorable M. Weir déclara d'abord que, dans la dépression actuelle, il fallait prendre des moyens nouveaux et radicaux pour nous mettre dans la bonne route et insista sur la nécessité de la coopération agricole de toutes les parties du Canada. Le ministre présenta quatre mesures, comme remèdes à la situation et destinées à remettre sur pied "la principale industrie du Canada". Ce sont:

1. — L'introduction d'un meilleur sang dans les troupeaux.
2. — L'usage scientifique des produits domestiques pour nourrir les troupeaux.
3. — Une étude soignée de la science des marchés.
4. — La prévention des maladies propres aux gallinacés.

L'une des ambitions, dit M. Weir, c'est de trouver quelque moyen de tenir au courant tous les fermiers du Canada du changement dans les méthodes agricoles et dans l'amélioration des conditions agricoles du pays.

"On s'est entendu, poursuit-il, pour que tous les ministères provinciaux d'Agriculture transmettent aux fermiers du Canada et commentent pour eux toute la politique que le ministère d'Agriculture à Ottawa, après consultation et considération, aura jugé devoir être avantageuse à la population agricole en général. Et ceci, dans le plus court délai et au prix le plus bas."

On n'a pas perdu de vue la diminution du coût de la production et la production scientifique, ces deux principes fondamentaux.

Le ministre prévoit une augmentation dans la production du porc durant les quelques premières années à venir.

"Il y a toujours un marché pour un bon cheval", continua-t-il. "Chaque fermier le sait. Un meilleur élevage des chevaux sera obtenu, continua le ministre, par l'importation de deux bons chevaux de chaque race. Ceci est très important et sera fait immédiatement.

M. Weir promet d'établir dans un avenir rapproché des laboratoires très bien équipés où, pour un prix raisonnable, le fermier pourra faire examiner ses poules. Ceci contribuera à faire disparaître certaine maladie qui cause des millions de morts chaque année parmi les poulets.

## Pour vous Messieurs les Secrétaires

Nous nous sommes abouchés avec les Autorités de la Compagnie Imperial Oil Ltée pour vous favoriser la distribution du volume "Les Champs et la Ferme". Vous vous rappelez sans doute que ce volume si intéressant peut être obtenu gratuitement! Voici la meilleure façon de procéder.

Vous pouvez faire une liste de tous les membres de votre cercle avec noms, prénoms et adresse exacte. Vous n'avez qu'à adresser cette liste à l'endroit suivant :

Compagnie Imperial Oil Limitée  
BOITE POSTALE 1440  
MONTREAL

Sur réception de cette liste de noms, on fera parvenir à chacun une copie du volume en question.

Nous ne saurions trop vous recommander de profiter de cette aubaine! C'en est une véritablement puisque ce magnifique ouvrage rempli de renseignements précieux vous est offert GRATUITEMENT!

## BROCHURE - SOUVENIR du Congrès de 1930

On peut se la procurer en écrivant de suite au Bureau Central. Elle ne coûte que 10 sous (paiement en timbres accepté) et contient une foule d'articles intéressants.

### Elle vous parle :

- 1—De vos activités professionnelles;
- 2—De votre Journal;
- 3—De votre Comptoir du Bétail;
- 4—De votre Comptoir du Beurre et du Fromage; etc., etc.

### C'est le temps de la demander :

## La Terre de Chez Nous

1231 EST, RUE DEMONTIGNY  
MONTREAL

## Sélectionneur Bellavance

Le Sélectionneur Bellavance est le pionnier dans le domaine de la sélection systématique et le nettoyage des grains de semence. Ce n'est pas seulement un crible mais une machine hautement perfectionnée qui trie et classe d'une seule opération les grains de semence avec la perfection du raisonnement.

Fabriqués en deux dimensions: 18 et 24 pouces.

Rendement moyen: 12 et 25 minots à l'heure

## FRS. BELLAVANCE Rimouski, Qué.

Tél. HARbour\* 2116

## E. W. CARON

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — chars assortis

**Demandez les produits CARONA**

### Pensées

La jeunesse est absolue parce qu'elle n'écoute que ses impressions; elle est sévère, parce qu'elle ignore les hommes et les choses; elle est légère parce qu'elle n'a pas souffert; elle est sans mesure parce qu'elle n'a rien fait, et sans frein, parce qu'elle se croit capable de tout faire. — Comte de Belvèze.

Si l'idée de la justice internationale a subi des retards, c'est qu'à tort on l'a trop souvent opposée à l'idée de patrie, dont elle est, au contraire, le rayonnement.

C'est l'idée de famille qui a fait la cité; l'idée de la cité qui a fait la patrie; et ce sera l'idée de la patrie qui fera l'humanité. — Edouard Herriot.

## Tribune libre

## LE CASSE-TÊTE DE LA COOPERATION

Que rapportes-tu du Congrès de l'U. C. C.? interroge un ami. L'intention d'écrire contre l'Électrification des Campagnes.

Tu as trouvé un excellent moyen de nuire à ta réputation. Si tu veux la perdre complètement tu n'aurais qu'à manifester un amour déréglé pour la Coopérative Fédérée.

Ne partageons pas les craintes de cet ami. Ayons des opinions d'accord avec le bon sens et qu'importe la popularité. Soyons toujours partisan du plus grand bien. Si une meilleure information nous fait changer l'objet de nos vœux, il n'y a pas de changement dans notre volonté et qu'importe le reste.

La coopération fut certainement la grande question du Congrès. Les délégués n'ont paru prêts à la trancher d'un coup sec. Est-ce qu'ils avaient mesuré toutes les difficultés du problème? Connaissaient-ils les deux côtés de la médaille et pourquoi les sages et les prudents n'osaient se prononcer?

J'ai écouté, questionné; j'ai noté bien des opinions au cours du Congrès. J'apporte ma contribution pour éclairer la situation. Si vous trouvez que le problème coopératif à résoudre par l'U. C. C. est un vrai casse-tête, je suis de votre avis. Si je comprends mal l'affaire, remettez-moi d'aplomb.

## Pour l'entente

Voici quelques raisons en faveur d'une entente entre l'U. C. C. et la Coopérative Fédérée.

Tous les groupes coopératifs faisaient bloc derrière la même centrale, celle-ci en deviendrait plus forte.

Une forte centrale assurerait aux syndicats de l'U. C. C. plus de protection dans leur commerce. Elle leur ménagerait des

occasions d'acheter ou de vendre à meilleur compte.

Cette entente éliminerait des propagandistes trop dispendieux. Les meilleurs seront toujours nos aumôniers. Elle permettrait de réunir sous une même direction au point de vue coopératif toutes les compétences commerciales ou autres. Cet accord amènerait la simplification des organisations paroissiales. Or, comme l'U. C. C. doit exister et se développer autant que faire se peut, tous les efforts coopératifs tendraient vers ce but unique amenant ainsi le maximum d'heureux résultats pour la classe agricole.

## Contre l'entente

Les syndicats de l'U. C. C. entreraient dans une société qui a probablement trop de développement, trop de capital engagé pour les besoins de ceux qui la supportent. Les nouveaux coopérateurs porteraient sans doute une part de ce fardeau.

En cédant à d'autres une force et une influence qu'elle a créées, l'U. C. C. perdrait ce que gagne l'étranger ou l'adversaire. Car en entrant à la Fédérée, les syndicats de l'U. C. C. ne sont pas reçus à la maison paternelle. Ils sont étrangers à l'esprit et aux traditions de cette Maison, fruit de ses relations d'autrefois avec le Ministère de l'Agriculture. Un groupe actif de ceux qu'elle loge sous son toit, ses propagandistes bienveillants ou salariés en bons termes avec le Ministère de l'Agriculture propagent et défendent ses vues.

Les syndicats ont droit à leur part des subsides promis à la coopération.

Je pose une question: est-ce qu'un gouvernement et ceux qui subissent son influence peuvent favoriser l'organisation en société libre et forte d'une masse d'électeurs qui à l'occasion pourront le mettre dans l'embarras?

Cela n'expliquerait-il pas pourquoi la propagande officielle

semble ignorer cette vérité que le succès de l'association professionnelle assurera le succès de l'Association coopérative.

Les vues absolument opposées de l'U. C. C. et de la propagande officielle sont un autre obstacle à l'entente. L'une dit: périsse la coopération ou que notre plan soit suivi. L'autre, ne voulant priver aucun groupe des bienfaits de la coopération, dit: offrons-leur un plan de coopération, ajustable à leur taille et souple à leurs besoins; et que la force que représente la coopération soit au service de l'Union professionnelle.

## Que décider?

Il y aurait trois façons de régler un problème si compliqué.

L'U. C. C. continuerait son organisation coopérative sans s'occuper de la Coopérative Fédérée. Il y aurait la prise de possession. Chaque syndicat s'engagerait individuellement dans l'autre entreprise avec le dessein d'en faire la Coopérative centrale de l'U. C. C.

Il y aurait le mariage qui honnêtement exigerait le contrat avant la cohabitation. Ce serait un mariage de raison et non un mariage d'inclination. Les conjoints gardant leur personnalité tâcheraient de faire bon ménage malgré leur mentalité différente.

J'ai étalé la cueillette d'idées ramassées pendant le Congrès. Faisons une dernière réflexion.

Le problème qui se pose dans la coopération n'est pas seulement une question d'affaires. Il met en jeu d'autres intérêts bien précieux; cependant n'êtes-vous pas d'avis qu'avec une union professionnelle forte, avec des membres bien renseignés appuyant avec ensemble leurs directeurs, n'importe quelle manière de le régler pourrait être satisfaisante.

Alexis BEAUREGARD.

## O IMMACULATA!

Chantez le Rédempteur, Dieu de Dieu, Rois des rois,  
Jésus ouvrant ses bras et son cœur, sur la croix,  
A sa créature exilée;  
En tes hymnes, prophète, et toi, prêtre, à l'autel,  
Acclamez sa victoire et son règne immortel;  
Moi, je chante l'Immaculée.

Chantez, vous qui chantez, sa Mère au nom si doux,  
Que salua l'Archange en ployant les genoux,  
A Nazareth en Galilée;  
Mère aimante du Dieu qui la chérit;  
Chantez-la souriant à Jésus qui sourit;  
Moi, je chante l'Immaculée.

Chantez au Golgotha son courage et ses pleurs,  
Chantez, près de la croix, la Vierge des douleurs  
Debout, mais l'âme désolée;  
Chantez son vol royal, au sortir du tombeau,  
Sur les anges courbant leur aile en escabeau;  
Moi, je chante l'Immaculée.

Vous êtes toute belle! et nous vous bénissons,  
Étoile du matin, lis parmi les buissons,  
Maison d'or, fontaine scellée;  
Sur vous, l'ombre de Dieu, dès l'aube, respandit;  
Vos pieds ont écrasé la tête du maudit;  
Et vous êtes l'Immaculée.

Des yeux de notre foi, Vierge, quand nous voyons  
Quelque lointain reflet, quelques pâles rayons  
De votre beauté dévoilée,  
Dans l'extase des pleurs, nous tombons à genoux,  
En criant: "Gloire à vous, gloire à vous, gloire à vous,  
Immaculée!... Immaculée!"

V. DELAPORTE, S. J.

(Poésies eucharistiques et mariales).



## FEUILLETON

JEAN DE BREBEUF  
par JEAN FERON

Reproduction autorisée par les éditions Edouard Garand  
(17) Tous droits réservés, 1928.

A présent, je te tiens, Madonna! Tu seras ma femme! Mais aussi, pour les outrages que tu m'as fait subir, pour les affronts de Jean Huron, les injures du Père Noir, le mépris des Hurons, je reviendrai... oui, je reviendrai avec mes guerriers pour raser ton village, tuer tes frères jusqu'au dernier, pour massacrer le Père Noir, pour torturer ton Jean...

La jeune fille se débattit violemment dans les bras de l'indien. Celui-ci la serra davantage, sauta sur les abatis et s'élança avec sa proie vers la forêt.

Marie poussa un cri déchirant...

X

## UN DRAME DANS LA FORET

Malgré qu'il fût désemparé devant la réalité de l'événement, Jean de Brébeuf ne perdit pas la tête.

Il interrogea les parents de Marie.

Voici ce qu'ils narrèrent: L'Araignée était entré à l'improviste dans leur cabane. Il avait tiré un couteau et avait menacé de les tuer si tous deux ne gardaient le silence. Puis il leur avait dit: "Je suis venu chercher Madonna pour en faire ma femme. Elle sera la fem-

me d'un grand chef. Elle sera honorée dans ma nation et admirée. Après elle son père et sa mère seront les premiers de la nation. Mais s'ils s'opposent à ma volonté, les plus grands malheurs les atteindront bientôt, eux et leur tribu." Epouvantés par les menaces du jeune iroquois, ils n'avaient donc pas bougé de leur lit et avaient laissé partir Marie qui, d'ailleurs, avait paru suivre l'indien de bonne volonté.

Jean de Brébeuf demeurait fort intrigué. Par quel prodige Marie était-elle partie de son plein vouloir? Quoi! aimait-elle l'Araignée? Son amour pour Jean Huron n'avait-il été qu'une comédie? Au fait, elle avait avoué ce soir-là qu'elle n'aimait pas Jean Huron autant qu'elle avait pensé! Il fallait donc supposer que Marie aimait l'Araignée et qu'elle avait toujours dissimulé ses sentiments. Cependant le missionnaire ne pouvait encore admettre pour réelle cette hypothèse. A moins, se dit-il, qu'elle n'ait obéi aux menaces faites contre elle-même et contre sa tribu? Jean de Brébeuf était plutôt enclin à accepter cette hypothèse. Mais il n'osait s'appuyer sur aucune de ces hypothèses pour saisir la vérité, parce qu'il connaissait le

caractère de ces enfants de la forêt, caractère très changeant. Ajet aux revirements les plus abits et les plus extraordinaires.

Il essayait donc de percer le mystère qui se présentait à lui, orsque, tout à coup, Jean Huron parut. D'une voix sourde et agitée, le jeune homme cria:

— Marie est partie! Je le sens... je le sais...

— Oui, fit seulement Jean de Brébeuf. Mais sois tranquille, ajouta-t-il aussitôt, nous la ramènerons!

— Non, répliqua durement Jean Huron... elle sera morte!

— Morte, dis-tu?

— Oui... l'Araignée la tuera plutôt que de me la rendre!

Puis il fit entendre un long rugissement, tourna sur lui-même et se jeta dehors, avant que le missionnaire eût fait un mouvement pour le retenir.

Jean de Brébeuf s'élança après lui.

Mais dans les ténèbres il ne put voir le jeune homme courir à une plateforme, enjamber la palissade et sauter de l'autre côté.

Que faire? se demanda le missionnaire.

Mû par une idée nouvelle, il se dirigea hâtivement vers sa demeure et réveilla Gaspard Remulot.

— Ah? ça, s'écria l'ancien marin la voix enrouée, est-ce que les Iroquois sont là?

— Gaspard, dit le missionnaire, habille-toi, allume ta lanterne et suis-moi. Marie vient d'être enlevée par l'Araignée, et nous allons essayer de la lui reprendre.

— Oh! le maudit iroquois! jura Gaspard avec colère. Soyez tranquille, Père, cette fois je vais l'envoyer promener au Paradis de ses pères, par mon âme!

Gaspard ne prit pas seulement la lanterne, mais aussi son fusil, et l'instant d'après, accompagné par les huit guerriers hurons qui montaient la garde autour de la palissade, lui et le missionnaire s'engageaient dans la forêt.

Mais là, dans les broussailles épaisses et obscures, à travers des troncs d'arbres renversés, au travers de fourrés souvent inextricables, les dix hommes n'auraient pu jamais passer, même éclairés de leur lanterne, si au loin la lueur d'un feu de bivouac ne les eût guidés. Ils auraient certainement erré à l'aventure sans jamais atteindre le but proposé, car il était impossible de suivre une direction exacte, encore moins quand ils ignoraient la direction prise par l'Araignée. Seuls, peut-être Jean Huron et l'Araignée pouvaient se diriger sûrement la nuit dans la forêt. Jean de Brébeuf avait bien pensé à tout cela, mais comme toujours il se jetait dans la lutte avec l'assurance que Dieu l'aiderait. Sa confiance encore n'avait pas été vaine: alors que, après un moment de marche, le missionnaire et ses compagnons se trouvaient déjà désorientés, la clarté d'un feu lointain — telle l'étoile de Bethléem — vint guider leurs pas. De suite Jean de Brébeuf pensa que c'était un feu allumé par les Iroquois. Mais à quelle distance se trouvait ce feu? N'import-

te! il fallait l'atteindre le plus tôt possible, et le missionnaire et ses compagnons hâtèrent leur marche.

La tempête diminuait rapidement. Le vent ne soufflait plus dans les cimes que par secousses molles. Et par échappées on pouvait de temps à autre percevoir le rayonnement d'une étoile. Et à mesure que le calme se faisait au-dessus de cimes, sous la voûte de la forêt le silence grandissait.

Gaspard avait éteint la lanterne pour que sa lumière n'attirât pas l'attention de l'ennemi.

Après une heure de marche la petite troupe s'arrêta sur le bord d'un ravin profond. Sur le bord opposé elle pouvait apercevoir des silhouettes humaines s'agitant dans la clarté du feu. Mais elle était encore trop loin pour reconnaître à qui elle avait affaire.

— Franchissons le ravin, suggéra Gaspard, et nous serons suffisamment rapprochés pour voir ce qui se passe par là.

La petite troupe s'engagea dans la pente abrupte et très obscure.

A ce moment des cris gutturaux montèrent dans le grand silence des bois.

— Je pense bien, dit Gaspard, que ce sont nos Iroquois. Nous allons leur causer une belle surprise. Ils doivent être loin de s'imaginer que nous nous sommes mis à leur poursuite pendant une nuit pareille.

(à suivre)

# TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard  
Beaudoin, Abbé Ed.  
Béliveau, Florentin  
Bois, Henri C.  
Campagna, Elz.  
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas  
Charbonneau, Anthime  
Cyrille, R. P.  
Désilets, Alphonse  
Fontaine, Chs. Art.  
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur  
Fortin, La de Gonzague  
Gagné, Charles  
Gagnon, Aimé  
Gingras, Paul  
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.  
Isidore, R. Fr.  
Lafamme, Emile K.  
Lallemant, Abbé Jean  
Lamontagne, A.

Lavoie, J. H.  
Leduc, Albert  
Léopold, R. P.  
Magnan, Jean-Chs.  
Maheux, Georges  
Maur, R. P.

Montreuil, J. E.  
Morin, Adrien  
Nagant, H. M.  
Prince, Gustave  
Rioux, Albert  
Rodrigue, X. N.

Roy, Jean L.  
Roy, Ls. Ph.  
Toupin, Gustave  
Vaillancourt, Cyrille  
Vézina, P.-H.  
Wilfrid, R. Fr.

## Cours-à-domicile de l'U.C.C.

donné par

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA  
NOTRE CATÉCHISME AGRICOLE

Tous droits réservés

Leçon 43

### Les constructions de Ferme

par BRUNO CHARTIER, chef Division des Constructions  
Rurales, à Québec.

1. — Que doit faire le cultivateur qui a l'intention de construire une grange-étable ?

Il doit se procurer un bon plan accompagné d'un devis. Notons en passant que le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec met à la disposition de ceux qui en font la demande des instructeurs qui vont à domicile pour jeter les bases d'un plan de grange-étable appropriée à la ferme.

2. — Quels sont les principaux avantages d'avoir en mains un bon plan accompagné d'un devis ?

Ces avantages peuvent se résumer comme suit :

10. Cela sert à guider celui qui construit dans l'achat de ses matériaux et la construction de ses bâtisses.

20. Ce plan permet encore d'éviter des erreurs dans la manière de disposer les animaux, de faire les pavés, etc.

30. Un bon plan et devis économise du temps et de l'argent, soit dans la préparation des matériaux en se procurant exactement ce qu'il faut, soit dans l'exécution des travaux, parce que celui qui construit sait où il va.

Il va sans dire que pour retirer tout le bénéfice d'un plan le cultivateur devrait se le procurer quelques mois avant de construire afin de bien l'étudier.

3. — Quel genre de charpente adopter ?

Nous nous bornerons ici à ne parler que de la charpente dite en petit bois, faite en madriers et de la grosse charpente modifiée. La charpente en petit bois se recommande surtout chez le cultivateur :

a) qui peut se procurer tout son bois chez lui et qui est près des scieries;

b) qui est obligé d'acheter son bois, cette charpente offre les avantages suivants, si nous la comparons à la grosse charpente :

10. — Economie 1/3 du bois;

20. — Le pied cube revient moins cher;

30. — Il y a plus de logement pour les récoltes;

40. — Trois ou quatre jours suffisent à tailler et à élever ce genre de charpente, tandis que pour la grosse charpente trois semaines suffisent à peine.

4. — Quand doit-on opter pour la grosse charpente ?

L'on doit opter pour la grosse charpente dans les cas suivants :

a) Quand un cultivateur a tout son bois, mais qu'il est plus qu'à dix milles des scieries.

b) Quand le cultivateur a suffisamment de bois usagé provenant de ses vieilles bâtisses.

5. — Quelles sont les principales qualités d'une grange-étable moderne ?

La grange-étable moderne doit être :

10. — Hygiénique,

20. — Commode,

30. — Economique.

6. — Quels sont les points à observer pour avoir une grange-étable hygiénique ?

Les principaux points à observer sont les suivants :

10. — Bonne orientation,

20. — Bon système de ventilation,

30. — Nombre de fenêtres suffisant,

40. — Cubage d'air suffisant,

50. — Pavé aussi imperméable que possible,

60. — Bons murs.

7. — Qu'appelle-t-on grange-étable bien orientée ?

C'est l'étable disposée de manière à permettre aux rayons solaires d'y pénétrer toute la journée sur un plus grand nombre de côtés possible.

8. — Quelle est l'orientation qui donne ce résultat ?

C'est l'orientation nord sud, c'est-à-dire que la bâtisse doit présenter (lorsque cela est possible), l'un de ses pignons au nord et l'autre au sud.

9. — Pourquoi permettre aux rayons solaires de pénétrer dans l'étable ?

Pour plusieurs raisons qui regardent surtout l'hygiène, disons en passant que les rayons solaires sont de puissants tueurs de microbes.

10. — Comment la ventilation rend-elle l'étable hygiénique ?

En chassant le mauvais air et le remplaçant par de l'air pur.

11. — Y a-t-il plusieurs systèmes de ventilation ?

Dans la province l'on peut dire qu'il y a plusieurs systèmes de ventilation d'installés ici et là.

Mais celui qui donne le meilleur résultat est le système dit : Rutherford.

12. — De quoi est composé le système de ventilation Rutherford ?

Ce système est composé d'une ou plusieurs cheminées qui chassent le mauvais air, et de prises d'air situées à la base des murs, qui font pénétrer le bon air dans l'étable.

13. — Quelles sont les points à observer pour que ce système fonctionne bien ?

a) Les prises d'air doivent être faites de grandeurs proportionnées au nombre de tête de bétail. L'on alloue 8 pouces carrés par tête, une prise d'air peut servir pour plusieurs têtes.

b) La cheminée ou les cheminées doivent avoir le double de grandeur des prises d'air, soit 16 pouces carrés par tête de bétail.

c) Il faut que la cheminée soit faite à double lambris avec espace d'air.

14. — Quel nombre de pieds de vitre recommande-t-on par vache ?

Une moyenne est 2 pieds carrés de vitre par vaches; 4 pieds est mieux; 1 pied est toléré.

15. — Quel genre de fenêtre est-il préférable ?

Il ne faut pas oublier que les fenêtres doubles sont préférables aux simples.

16. — Qu'entend-on par cubage d'air suffisant dans une étable ?

Par là il faut entendre que le nombre de pieds cubes par tête de gros bétail ne doit pas être inférieur à 500 pieds.

17. — Qu'est-ce qu'il arriverait si une étable avait un cubage d'air trop grand ?

a) L'étable serait froide.

b) Suinterait.

c) La ventilation se ferait mal.

d) La durée de la bâtisse et la santé des animaux en souffriraient.

18. — Quelles sont les principales qualités d'un bon pavé ?

a) Un bon pavé doit être aussi imperméable que possible.

b) Il doit être isolé du sol par une couche de pierre.

c) Pourvu de rigoles.

d) Les allées, stables, mangeoires, etc., doivent avoir des pentes variant de 1 pouce par 5 à 10 pieds, suivant le cas, afin de permettre un bon égouttement.

19. — Est-il important d'avoir des murs bien faits ?

Nous ne saurions trop insister à conseiller à ceux qui construisent d'apporter beaucoup d'attention dans la construction des murs d'étable. L'on constate que 90% des murs d'étable dans la province sont à refaire à tous les 8 à 10 ans, parce que l'on n'a pas eu soin de laisser un espace d'air entre chaque lambris; ou encore de poser le nombre de lambris suffisant.

20. — Comment faire un bon mur d'étable en bois ?

Le mur d'étable en bois doit être fait de trois lambris de planches emboutées, en ayant soin de laisser un espace d'air entre chaque lambris et de placer un papier sur le lambris intérieur.

21. — Qu'entend-on par grange-étable commode ?

C'est l'agencement méthodique des allées, des stables, etc., de manière à faciliter les travaux à faire dans la bâtisse.

22. — Qu'est-ce qu'une grange-étable économique ?

10. — C'est une bâtisse construite en rapport avec l'exploitation de la ferme.

20. — Suivant les données de l'expérience.

30. — Ayant de bonnes fondations et de bons murs, etc.

Nous constatons que si, autrefois, l'on avait apporté plus d'attention à ces deux points, — les fondations et les murs, — l'on ne serait pas obligé aujourd'hui de refaire 95% de nos granges-étables.

### Fruits inspectés

Le Service d'inspection au point d'expédition, conduit par la Division des Fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture fait plus que toute autre chose pour améliorer la qualité des fruits et des légumes et en élargir les débouchés sur les marchés domestiques et d'exportation. Le certificat du service fédéral d'inspection qui pourvoit une détermination désintéressée, est accepté partout comme un indice de qualité. Ce service s'applique aux produits frais, et la ménagère qui achète des produits en boîte au Canada sait qu'elle obtient ce qu'elle désire lorsqu'elle achète d'après la marque de la qualité — DE CHOIX, DE LUXE, ou REGULIERE qui paraît sur l'étiquette. Le produit dont la qualité est déterminée par l'inspection à la conserverie, est mis dans la boîte avant que l'étiquette y soit apposée. La catégorie fédérale marquée sur le contenant est la garantie du consommateur et l'assurance de la qualité.

### LETTRE

Fall River, Mass., 6 nov. 1930.  
Monsieur Paul Boucher,  
Secrétaire de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec.

Monsieur le Secrétaire,  
Il me serait très agréable de me trouver au milieu des membres de l'U. C. C. pendant leur congrès général, qui doit avoir lieu ces jours-ci. Mais retenu au loin j'ai le regret de n'y pouvoir songer.

Constituée dans le but de promouvoir les intérêts de la noble classe agricole, votre Union étudie les problèmes agraires dans toute leur ampleur, et s'efforce d'y apporter dans la sérénité de la paix une solution heureuse. Cette solution vous la voulez basée sur les plus solides principes des sciences agronomiques et économiques et toujours dans le respect des préceptes de l'évangile et de la sainte Eglise de Dieu.

En groupant les forces éparses, l'association leur confère une

puissance qui leur était inconnue, car elle met en commun des qualités variées qui se complètent. Ainsi, l'Union procure de meilleurs résultats tout en diminuant les risques. Et comme votre Association se fait justement gloire d'être catholique, c'est dire que ses membres apporteront à leurs relations mutuelles le dévouement de la charité, et à leurs rapports avec l'extérieur la droiture et la probité d'une conscience chrétienne. Le désintéressement marquant de son empreinte vos diverses opérations, ne tendra jamais qu'à assurer le bien général des sociétaires. N'est-ce pas le secret du succès pour vos entreprises ?

De nos jours, nombreux sont les progrès accomplis dans la culture par l'abandon de la routine aveugle et l'adoption des procédés scientifiques; par la classification des produits qui leur assure des prix plus rémunérateurs; par l'enseignement de nos écoles d'agriculture, et les expériences à la portée de tous de nos fermes-modèles.

Il ne suffit pas, toutefois, de perfectionner les méthodes qui obtiennent de la terre un rendement plus élevé, encore faut-il trouver les marchés les plus avantageux pour la vente des multiples productions. Ce qui ne peut être obtenu par un producteur isolé sera gagné par le groupe auquel il appartient. Les forces dont dispose cette Association, et les influences supérieures auxquelles elle peut s'adresser, lui permettent d'encaisser de féconds résultats. Ainsi, se pose la question de la coopération: elle fera le sujet des délibérations de votre congrès.

J'en suis persuadé, ce problème complexe vous l'examinerez à son mérite et sans préjugé, puisque vous n'avez en vue que la prospérité de votre Association dans ses activités économiques.

Il est une autre coopération que vous continuerez à pratiquer largement: c'est la coopération morale pour l'accroissement du trésor des vertus traditionnelles qui constituent le patrimoine magnifique de nos agriculteurs. Au milieu de leurs champs, ils adorent souvent la sagesse de Dieu répandue sur toutes ses oeuvres. Cette Sagesse qu'ils adorent et remercient pendant leurs labeurs, je l'implore ardemment afin qu'elle assiste aux séances de votre congrès, qu'elle éclaire vos délibérations et qu'elle suggère enfin les justes résolutions qui seront adoptées.

De tout coeur, je bénis l'U. C. C., ses aumôniers et ses officiers, ses membres et tous nos concitoyens adonnés au bienfaisant travail de la terre.

(Signé) fr. Raymond Marie  
Card. Rouleau, o. p.,  
Archevêque de Québec.

### RIONS

#### EXPLICATION

La maman. — Comment, tu as encore une tache d'encre sur ton cahier.

L'enfant. — Ce n'est pas ma faute, maman, en classe j'ai un petit nègre comme voisin et il a saigné du nez pendant que j'écrivais.

**Conseil national  
d'industrie laitière**

**LE LAIT POUR LA SANTE ET  
LA BEAUTE**

Esther Ralston, l'actrice bien connue du cinéma, qui s'est déjà présentée en personne sur la scène de divers théâtres par tout pays, chantant et dansant plusieurs fois par jour, exige un verre de lait avant chaque représentation dans chacune des villes qu'elle visite.

"Depuis ma toute petite enfance", déclare Mademoiselle Ralston, "ma principale nourriture a été composée de fruits, légumes, noix et lait frais. Le lait surtout maintient la fraîcheur de mon teint et son apparence de santé, et de temps en temps je me lave le visage avec du lait sûr. Dans la vie active du cinéma et de la scène, je me suis aperçue que le lait pur a pour effet de calmer les nerfs surexcités, et j'en bois une grande quantité chaque jour de préférence au café, au thé ou à d'autres stimulants."

Plus intéressante, peut-être, au point de vue de millions de jeunes femmes, est la déclaration de Mademoiselle Ralston qu'elle constate qu'un verre de lait pris de temps en temps pendant la journée est très rafraîchissant et fortifiant et "pas du tout engraisant".

Cette déclaration reçoit l'appui de deux autres femmes — Flora Rose, directrice, et Mary Henry, professeur d'alimentation, New York State College of Home Economics, Université Cornell — comme suit :

"Le lait est calomnié par plusieurs personnes qui prétendent que c'est un aliment qui porte à l'"embonpoint" et par conséquent on s'en prive strictement... Un régime "engraisse" ou "fait maigrir" selon le nombre de calories consommés en égard à la dépense totale d'énergie du corps... un verre de lait n'ajoute pas au total de calories plus que, ou même autant qu'une portion

**Sempiternel  
mensonge**

Par le temps qui court, en ville, on parle de chômage, de vie chère, de misères.

Cette situation, paraît-il, empirera quand une bordée de flocons blancs tombant des nues apportera l'hiver.

Sur la rue, aux approches des chantiers, dans les bureaux de placement, aux distributions des Saint-Vincent de Paul, des foules attendent impatientes, inquiètes, moroses, résignées, révoltées parfois contre l'injustice du sort. Mais elles se sentent impuissantes à trouver une solution à la situation lamentable où elles se débattent, à découvrir une position, du travail sauveur qui permettrait d'apporter un peu de joie au foyer.

Retournant harassé de son inutile journée à la recherche d'un gagne-pain, l'homme songe avec regret aux temps où il habitait les champs.

A vingt, cinquante, cent milles au loin dans la campagne, le soir, au coin du feu, fumant la pipe, une dizaine de laboureurs sont rassemblés : cependant que la mère tricote et que les gamins étudient leurs leçons, distraitements.

Ces terriens ont fourni un rude labeur. L'arrachage des patates, dont la moitié est pourrie, est éreintant. Le labour d'automne, dans la terre pesante qui colle, a vite fait de faire descendre l'estomac dans les talons. Et le soir, après une bonne soupe aux pois, du lard salé, des patates chaudes et de la succulente ga-

d'une vingtaine d'autres aliments acceptés volontiers par des personnes astreintes à un régime destiné à diminuer leur poids. C'est parce que le lait contient des éléments de haute valeur outre que et en même temps que ses calories, et supplée des substances difficiles à obtenir d'autres aliments, qu'une partie des calories totales de chaque régime devrait provenir du lait."

lette de sarrasin, qu'y a-t-il de meilleur que d'aller causer au coin du feu chez Baptiste Ladéroute ?

On allume à un tison qu'on tire du poêle avec les pincettes. On parle de la ville, de la ville où justement sont retournés les cousins Lamirande qui étaient venus se promener. Ce qu'ils sont riches ces gens-là ! Imaginez donc, un bel auto, un gros piano, une radio, puis des meubles qui valent des milliers de piastres. Il n'y a pourtant que trois ans, cinq ans qu'ils sont partis, qu'ils ont abandonné leur ferme pour la ville.

Et on continue à causer de la ville, de la ville remplie de théâtres, de magasins aux vitrines flamboyantes, de résidences somptueuses, de la ville où les filles trouvent à se placer avantageusement, où les hommes gagnent toujours de gros salaires.

Et si un sage fait remarquer qu'en ville on trouve aussi des gens qui "en arrachent", que la misère grimpe sur le dos de maints citadins, il en est qui répondent au sage :

— Bah ! c'est possible. On trouve des sans-talent partout... Mais nous autres, allons donc, c'est pas comme ça !

Une famille, puis deux, puis cinq autres laissent la campagne pour la ville.

Les riches cousins Lamirande sont furieux de les voir arriver : craignant sans doute qu'elles découvrent que le bel auto, le vendeur est venu le chercher pour dettes, que le riche ameublement c'est tout un lot d'autres dettes accumulées, que les gros salaires ne sont pas si élevés qu'on l'a prétendu, que depuis quelque temps Louis n'a plus de travail, que Nazaire, lui aussi a été "slacué", quand à Gédéon, on préférerait que les nouveaux arrivés oublient d'en parler...

Quelques jours plus tard, tant bien que mal, les nouvelles familles de citadins sont installées. Puis c'est la course pour trouver du travail.

Il arrive parfois qu'on en trouve. Souvent avant de gagner la subsistance de la famille, on a

dépensé les économies péniblement amassées à la campagne.

C'est qu'il est arrivé une chose à laquelle on ne porte pas attention. Il faut maintenant payer un loyer à tous les mois, acheter du "chauffage", des pois, de la farine, du pain, de la viande, des patates, des légumes, voire même jusqu'à l'eau qu'on vous fait payer. Ça peut bien être ruineux !

On regrette d'avoir quitté la campagne. On voudrait y retourner. On ne le peut pas. La femme s'y oppose ou les enfants refusent de suivre. Quand tout le monde de la famille est consentant, c'est l'argent qui fait défaut.

On a cette fois de l'expérience, celle des déboires qui accompagnent le séjour en ville et...

Et, quand ces familles vont se promener à la campagne, après leur départ, les "habitants" qu'elles ont visités, disent :

Sont-y ben en ville !

C'est le cercle vicieux qui tourne.

Et pendant que les bonnes terres de chez nous restent sans preneurs, parce que nos gens des campagnes n'en veulent pas, des douzaines, des centaines, des milliers de familles des nôtres recommencent le sempiternel mensonge :

Sont-y chanceux les gens de la ville, y-z-ont de beaux théâtres, des grands magasins flambants, des maisons comme des palais, y gagnent gros, etc., etc.

Et d'autres familles s'en vont en ville regretter le temps où à la campagne, elles jouissaient de la sécurité, elles avaient l'assurance de n'être pas obligé de pâtir de faim en cherchant du travail, inutilement.

J. E. LAFORCE

**PENSEES**

La lecture habituelle et prolongée des romans est l'ivrognerie de l'imagination.

Le patriotisme ne doit pas être un instinct qui hait, mais une vertu qui préfère.

**UN EXEMPLE**

"Dans mes vieilles salopettes, je trouve toujours un dix piastres."

Je vais à mon bureau; le timbre sonne.

"Entrez", dis-je distraitemment; l'habitude de recevoir chez le curé a soustrait les procédés...

Un jeune homme entre. "Bonjour, Monsieur le Curé". "Bonjour, mon cher. Viens l'après-midi. Tu ne laboures pas aujourd'hui?"

— "C'est impossible", monsieur le curé. La terre est trop dure. J'étais libre cet après-midi. J'ai pensé que j'avais l'occasion de venir payer ma dîme et mes taxes."

— "Tu trouves toujours le moyen de payer tes dettes, mon cher. Et cela malgré les années dures que nous traversons?"

— "C'est vrai, monsieur le curé; cela me surprend moi-même. Tout va mal. Le grain abondant ne trouve pas prenant. Le foin récolté à grand-peine attend la reprise du marché! Les vaches à lait, notre banque agricole la plus sûre, nous ont rapporté peu cet été... et malgré tout cela je ménage bien un peu. Je trouve toujours un dix dollars dans mes vieilles salopettes."

Cette phrase dite sur un ton goguenard m'a frappé... Comment dis-tu? vite, j'ai saisi mon crayon et j'ai noté l'aphorisme plein de saines vérités que je vous adresse, jeunes cultivateurs de ma province.

Ce jeune homme qui débute dans la profession d'agriculteur a compris que l'auto ruine, que le luxe hypothèque l'héritage paternel, que le travail de tous les jours sur son domaine, la saine économie qui utilise les vieilles choses encore serviables et qui ne permet que les achats mesurés et argent comptant, le courage à la besogne, voilà la recette infailible pour traverser la crise économique et garder son bien.

Combien de jeunes cultivateurs cultivent leur terre sans avoir tâté de ce moyen !

L. A. AUMAIS, prêtre curé.

**Membres de l'U. C. C.**

Nous vous offrons la plus belle opportunité qui soit pour vos achats d'engrais chimiques. Une nouvelle liste de prix est fournie: il suffit d'y jeter un coup d'oeil pour constater que ces prix défient TOUTE COMPETITION.

Les prix d'automne comptent jusqu'à **DECEMBRE** exclusivement.

ENGRAIS SIMPLES	Sacs (lbs)	Automne		ENGRAIS COMPLETS	Sacs (lbs)	Automne	
		(la ton.)	Hiver (la ton.)			(la ton.)	Hiver (la ton.)
Phosphate Thomas	125	14.50	15.50	2-12-6	125	22.00	23.50
Superphosphate	125	13.00	13.75	2-8-7	125	21.00	22.50
Muriate de Potasse	200	38.50	41.50	4-8-10	125	27.00	28.50
Sulfate de potasse	200	49.50	51.50	6-8-10	125	31.50	33.00
Nitrate de Soude	200	48.50	51.50				
Sulfate d'Ammoniaque	125	39.50	41.00				

**CES PRIX SONT FAITS POUR CHAR COMPLET (AU MOINS 20 TONNES) F. A. E. QUEBEC. LE CHAR PEUT CONTENIR UN OU PLUSIEURS ENGRAIS. DES DETAILS PLUS COMPLETS VOUS SERONT FOURNIS SUR DEMANDE, PAR LETTRE.**

**Consultez-nous pour: 1) Vos achats; 2) Le choix de votre engrais; 3) Son emploi.**

**VOIR NOTE IMPORTANTE EN PAGE 40**

**LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. LTEE**

Divisions des Engrais Chimiques

1231 Est, rue DeMONTIGNY

MONTREAL

## CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous — Consultations Légales". On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

### Fossé de voisins

QUESTION. — Mon voisin et moi avons pris une entente, au cours de l'automne, à l'effet de diviser notre fossé de ligne en parts égales de deux arpents chacun, c'est-à-dire, que j'en faisais deux arpents et mon voisin autant, ainsi de suite, sur toute la longueur du fossé en question.

J'ai fait mes parts, mais mon voisin a négligé de faire les siennes.

Au cours du mois d'octobre dernier, j'ai requis l'inspecteur agraire d'avoir à faire exécuter ces travaux dans un délai déterminé.

L'inspecteur agraire s'est rendu à ma demande et il a donné avis, par écrit, à mon voisin d'avoir à faire ces parts de fossé pour telle date. Mon voisin en a fait quelques parts, mais il en reste la moitié.

Est-ce que l'inspecteur agraire a le droit de faire faire ces travaux après le premier novembre ou s'il y a dispense comme il en est pour les cours d'eau municipaux? — CULTIVATEUR.

REPOSE. — L'article 206 dit: "Quiconque refuse ou néglige de se conformer aux ordonnances de l'inspecteur agraire, données en vertu des dispositions des paragraphes 4 et 5 de la présente section, encourt, outre les dommages résultant de l'absence ou de l'insuffisance des clôtures de ligne ou de fossés de ligne, et sans préjudice de l'exécution de ces ordonnances, une amende n'excédant pas une piastre pour chaque arpent de longueur de clôture de ligne ou de fossé de ligne à faire, toute fraction d'arpent étant comptée comme un arpent entier."

Comme vous le voyez, non seulement l'inspecteur a le droit de faire faire les travaux tels qu'il les a ordonnés, mais en plus, le voisin délinquant peut être mis à l'amende.

L'article 506 exemptant de travailler aux cours d'eau municipaux du premier novembre au premier mai ne s'applique pas aux fossés de ligne.

De plus, l'article 508 autorise la corporation par simple résolution à changer ces dates.

### Chèque — Faillite — Escompte

QUESTION. — Mon garçon a travaillé pour une compagnie à bois et ils ont payé son salaire avec un chèque et comme il n'y a pas de banque dans notre paroisse, un commerçant a accepté de le changer avec un escompte et cette compagnie a failli un mois et demi à deux mois après avoir eu le chèque et comme j'étais absent, il est venu voir ma femme, lui demandant d'envoyer ce chèque au bureau des faillites. Ma femme lui a répondu qu'elle ne connaissait point cela, et lui a dit de chercher quelqu'un pour l'envoyer. Voilà deux ans que la faillite est réglée et ce chèque n'est pas revenu et aujourd'hui, ils nous réclament ce montant du chèque. En a-t-il le droit, après l'avoir endossé en son nom? — UN ABONNE.

REPOSE. — Si vous êtes en mesure de prouver que la per-

sonne qui a escompté votre chèque n'en a pas été payée, à cause de son retard ou de sa négligence à le présenter, à la banque où il était payable, vous ne devez pas le rembourser. Il est fort probable que la banque aurait payé ce chèque s'il avait été présenté immédiatement pour paiement après que vous l'avez eu. Mais si on a attendu que la compagnie fut près de la faillite pour le présenter, la faute doit retomber sur celui qui est responsable de ce retard.

### Epreuve de tuberculine VENTE

QUESTION. — Le 13 octobre, j'ai fait subir l'épreuve de tuberculine à mon troupeau de vaches et voici la copie de mon certificat.

"Ceci est pour certifier que j'ai fait subir l'épreuve de la tuberculine à un troupeau de vaches de race croisée, présentement la propriété de.... Aucun de ces animaux n'a réagi à l'épreuve, par conséquent je déclare qu'ils sont sains, exempts de tuberculose et peuvent présentement être vendues avec toute garantie pour l'industrie laitière ou la consommation."

Le 8 septembre 1930, j'ai vendu trois de ces vaches à \$40.00 chacune.

Vers le 19 novembre, l'acheteur a fait subir l'épreuve à ces trois vaches et il me dit qu'elles sont atteintes de tuberculose.

Le 23 novembre, l'acheteur me dit que le vétérinaire lui avait dit que je pourrais peut-être lui échanger et s'il m'offrait à me les remettre, est-ce que je suis obligé de les reprendre d'une des deux propositions. Combien de temps puis-je avoir après la vente d'animaux pour être déchargé de cette responsabilité? — A. L.

REPOSE. — Je ne crois pas que vous deviez perdre ces animaux. Comme vous pouvez le constater, le 13 octobre 1929, ces vaches étaient saines. Et cependant, le 19 novembre, 1930 elles sont contaminées. Ce qui prouve que la contamination se fait dans un délai relativement court. Alors, pourquoi ces vaches vendues n'auraient-elles pas contracté cette tuberculose du 8 septembre au 19 novembre, alors qu'elles étaient en possession de l'acheteur. Devant la Cour, il faudra donc à l'acheteur prouver qu'elles n'ont pas contracté le vice chez lui durant cet espace de temps. Le vétérinaire a-t-il déclaré à quelle période elles en étaient?

De plus, l'action rédhibitoire résultant de l'obligation de garantie à raison des vices cachés, doit être intentée avec diligence raisonnable, suivant la nature du vice et suivant l'usage du lieu où la vente s'est faite.

Comme vous le voyez, il faut que l'acheteur prenne une action et cette action doit être prise dans un délai raisonnable, 72 jours, pour moi, n'est pas un délai raisonnable, à moins qu'il n'y ait d'autres raisons, je crois votre responsabilité éteinte.

### Billet altéré

QUESTION. — En 1924, j'ai signé un billet à un monsieur qui s'est marié depuis. Il me réclame ce billet après n'avoir jamais donné un acompte sur ce billet, ensuite après l'avoir envoyé entre les mains des avocats. Moi, pour prendre connaissance de ce billet, je lui ai dit de le faire demander après que le billet a été arrivé, la dame de ce monsieur, qui est la gérante de la banque, m'a montré ce billet, elle était dans la banque, je n'ai pas pu voir comme il faut, et j'ai signé un autre billet, elle m'a remis le vieux, puis je me suis aperçu que la date du billet avait été changée, il avait été fait en 1924 et la date a été mise en 1926.

Veillez me dire si j'aurais des droits contre eux. Si vous aimez à voir le vieux billet, je vous l'envoierai. — UN DE VOS ABONNES.

REPOSE. — Si comme vous le dites, votre billet était daté en 1924, lorsque vous l'avez renouvelé, il était prescrit et en loi, vous n'étiez pas tenu de le payer. Naturellement, si vous le deviez en conscience, il était préférable de signer le renouvellement.

Si vous avez été amené à signer ce renouvellement à raison du fait que le billet daté 1924 a été altéré pour lire 1926 alors, vous avez droit de poursuivre pour vous faire remettre le billet signé en dernier lieu. Mais il faut que vous preniez une action à cet effet. Le code criminel prévoit une condamnation pour ceux qui altèrent des écrits frauduleusement.

### Jugement sur deux

QUESTION. — J'ai vendu une machine à deux hommes, ils ont subi de grosses pertes, ils n'ont pas pu me payer. Je les ai poursuivis et faute de bien j'ai un jugement sur les deux, l'un d'eux voudrait payer pour régler le jugement, mais l'autre ne veut pas aider le premier. Celui-ci dit qu'il n'est pas capable de payer seul, car il a une famille à faire vivre.

Est-ce que je pourrais accepter la part du premier et quand l'autre aurait quelque chose à son nom, pourrais-je le saisir seul, sans déranger le premier?

S'il parvenait lui aussi à avoir quelque chose à son nom, je trouverais cela juste qu'il aiderait pour régler ce jugement. — UN ABONNE QUI AIME A SAVOIR.

REPOSE. — Les deux ayant contracté, sont responsables de la dette. Je ne sais pas si votre jugement tient les deux débiteurs conjointement et solidairement responsables. Si oui alors vous avez recours pour toute la dette contre celui qui peut payer. Si ce dernier paye seul, il a droit de recours contre l'autre en vertu du jugement qu'il vous avez obtenu, après que vous le lui aurez transféré, pour la moitié de la terre.

Si vous préférez n'exiger que la moitié de celui qui peut payer, vous avez droit de le faire et votre jugement reste en force pour la balance.

### Vente en roulant

QUESTION. — J'ai vendu ma terre avec tout le roulant, il y avait sur un pacage éloigné qui n'était pas à moi, deux de mes

animaux. Je les avais vendus verbalement et quand on a fait le contrat, il a été marqué que je vendais tout ce qu'il y avait sur le dit lot de terre, il y avait aussi différents petits objets dans le voisinage.

Puis-je réclamer ces objets, vu que c'est du roulant et l'acheteur est allé chercher les animaux et les a amenés chez lui.

Puis-je réclamer ces animaux, vu qu'ils ne sont pas marqués sur le contrat? — UN ABONNE.

REPOSE. — Tout dépend des termes de votre contrat. Si vous avez vendu la terre et son roulant, quand bien même ces deux animaux pacageaient ailleurs, ils faisaient partie du roulant, et comme vous ne les avez pas exceptés dans votre contrat, vous n'avez pas le droit de les garder. La même chose peut se dire des autres objets qui se trouvaient chez les voisins.

Si votre contrat déclare que vous vendez tel lot de terre avec le roulant actuellement sur ce lot de terre, la situation pourrait être différente. Mais il faudrait des expressions qui fassent voir que réellement ces objets devaient être exceptés, bien qu'ils fussent temporairement chez les voisins. Il en est de même quant aux animaux. Lisez votre contrat, rappelez-vous ce que vous aviez réellement l'intention de vendre, et demandez-vous pourquoi vous n'avez pas fait mettre au contrat une clause d'exception pour ces objets et ces animaux.

### Contrat de mariage

QUESTION. — Nous avons un contrat de mariage, par lequel nous avons adopté la séparation de biens et aussi dans lequel il est stipulé que "il n'y aura pas de douaire, la future épouse y renonçant tant pour elle que pour ses enfants à naître du futur mariage".

Si le mari ou la femme mourait, qui hériterait des biens meubles et immeubles du disparu, étant donné qu'il y a des enfants.

Mon mari a acheté une maison par contrat signé du vendeur, de l'acheteur et d'un témoin. Cette maison, il l'a payée par paiements mensuels, pour qu'elle soit à mon nom quand elle sera payée.

Est-ce qu'il suffira que la quittance soit faite à mon nom ou s'il faudra faire des papiers de notaire? — MADAME JEANNE.

REPOSE. — Si vous ne faites pas de testament, après la mort d'un des deux, voici comment sont divisés les biens de l'époux décédé.

L'épouse succède à son mari et le mari à son épouse, lorsque le défunt est sans postérité et sans père ou mère vivants ou sans parents collatéraux jusqu'aux neveux et nièces au premier degré inclusivement.

Si le défunt laisse un époux successible et une postérité, l'époux survivant succède pour un tiers et le ou les enfants héritent des deux autres tiers qu'ils se partagent par égales portions s'il y a plus d'un enfant.

Si le défunt est mort sans postérité mais laisse un époux successible et un père et une mère, ou l'un ou l'autre, et des parents collatéraux jusqu'aux neveux ou nièces au premier degré inclusivement, l'époux survivant succède pour la moitié, et l'autre moitié est dévolue aux père et mère, ou à l'un ou l'autre, selon le cas.

Si le défunt est mort sans postérité et ne laisse ni père ni mère, mais laisse un époux successible et des parents collatéraux jusqu'aux neveux ou nièces au premier degré inclusivement, l'époux survivant succède pour la moitié, et l'autre moitié est dévolue aux parents collatéraux ci-dessus désignés.

Font partie de la succession de l'époux décédé les meubles achetés à son nom, à moins que le contrat de mariage n'en parle.

Les immeubles enregistrés au nom de l'époux défunt.

Les polices d'assurances payables à la mort du défunt, à moins qu'elles ne soient payables à l'époux survivant auquel cas, elles ne font pas parties de la succession du défunt, mais vont directement au survivant.

Pour qu'une propriété soit à la femme, il faut qu'elle soit achetée en son nom, par contrat devant notaire, d'une personne qui n'est pas son mari, ni une personne interposée.

## Mots pour rire

### EXPERIENCE

— Bien quoi, qu'est-ce que vous avez à rester tous là, pour me regarder manger?

— C'est le chef qui a des doutes sur les champignons qu'on lui a livrés ce matin.

\*\*\*

### EXAMEN MILITAIRE

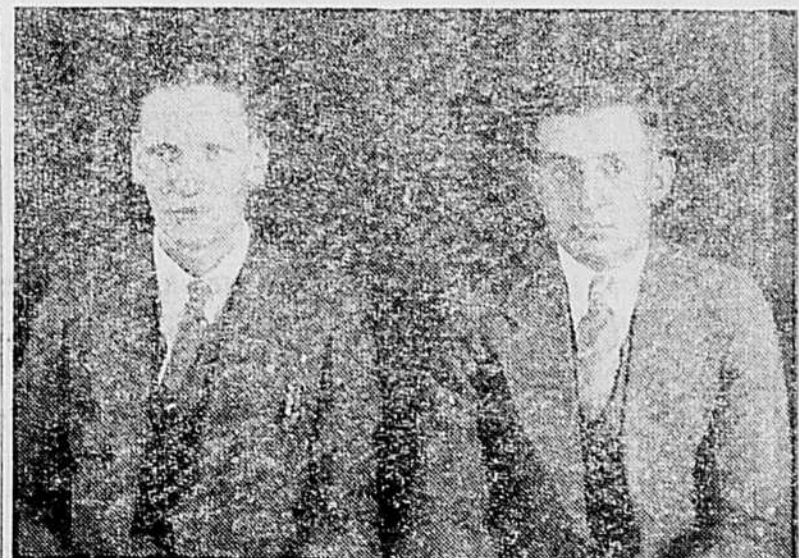
— Dites donc, brigadier, est-ce que tous les chevaux peuvent être ferrés?

— Non, mon lieutenant.

Exemple:

— Le cheval-vapeur.

## UNE EQUIPE DE CHAMPIONS



Stanley Doig et Léon Saint-Jacques, du Club d'éleveurs des Ayrshire du Comté d'Argenteuil, qui ont gagné le championnat provincial à l'exposition d'été de Sherbrooke, viennent de se classer second dans le concours national d'appréciation du bétail organisé à la Foire de Toronto par le Chemin de Fer National du Canada. L'équipe du Québec n'a été battue que par deux points par les vainqueurs, les représentants de la Province d'Alberta. (Photo Canadien National)

# Le marché de la dernière heure

Dernière correction: mercredi, 1.00 p.m.

## VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants	Animaux abattus	Marché
<b>PORCS</b> les 100 lbs	<b>VIANDES ABATTUES</b> livre	<b>du bétail</b> <b>Au 27 novembre</b>
Porc à bacon, 160 à 220 lbs ..... 10.00 à 10.25	Cochons légers ..... 0.14 à 0.14½	
Porc léger 140 à 160 lbs ..... 10.00 à 10.25	Veaux de Lait ..... 0.14 à 0.16	Le marché du bétail pris comme tout montra plus de vigueur avec des avances dans les prix à certains abattoirs. L'augmentation dans les arrivages en certains endroits n'eut pas d'effets sur le marché. Bien que les conditions du marché actuel soient passablement encourageantes on peut s'attendre que les envois du bétail pour le reste de l'année se feront modérés et que la demande pour le bétail engraisé, bien que perdant de sa valeur à mesure que la saison avance, sera un facteur important qui règlera jusqu'à un certain point les prix. Les éleveurs ne semblent pas pressés d'expédier du stock mal fini parce qu'ils possèdent généralement un grand avantage en grains grossiers et en fourrages pour lesquels il n'y a pas actuellement de marché. Le marché des veaux était fort dans l'Est à la fin de la semaine et très stable dans l'Ouest. On constata des gains de 50 sous du cent livres sur le marché d'Ontario et de Québec bien que la demande d'importation n'augmente pas. On rapporte que le marché demeura inchangé pour le bétail de choix et légèrement inférieur pour le stock mal fini. Généralement parlant le marché peut être considéré comme inchangé bien qu'un peu tranquille. L'intérêt se concentre sur le marché de Glasgow ou un certain nombre de têtes a été dirigé cette semaine. Le commerce du mouton et de l'agneau continue à être passablement encourageant. Les moutons de l'Est cette semaine furent stables avec un abattoir où les prix furent meilleurs, gain de 50 sous par 100 livres. Les facteurs d'amélioration dans ce marché actuellement sont les arrivages modérés et les conditions de saison. Les porcs ne se comportèrent pas aussi bien que les autres lignes durant la première semaine malgré les arrivages restreints. Les acheteurs réussirent à abaisser les prix presque partout, de 50 sous à 75 sous par 100 livres; à la fin de la semaine ils n'étaient point satisfaits de cette fermeture. Les envois de l'Est à l'Ouest furent plutôt morts et sans nul doute ce fut une cause de dépression dans les prix. On prétend que les prix pour le porc sont hors de comparaison avec ceux des autres classes de stock vivant. Les prix de détail du bacon demeurent inchangés. Les exportations du bacon sur le marché anglais sont négligeables de sorte que ce commerce se fait surtout sur une base domestique. <b>BETAIL</b> Montréal vendait 1,786 têtes. Une charge de bétail bien fini et deux autres de têtes pesant de 1,100 à 1,200 livres ne furent pas vendues. La balance se vendit régulièrement.
Porc lourd, 220 à 275 lbs ..... 10.00 à 10.25	Veaux de champ ..... 0.07 à 0.08	
Extra lourd, 275 et plus ..... 9.00 à 9.50	Moutons ..... 0.07 à 0.08	
Truie No. 1, 350 ou moins ..... 9.00 à 9.25	Agneaux ..... 0.14 à 0.15	
Truie No. 2, 350 et plus ..... 8.75 à 9.00	<b>PRODUITS DE LA FERME</b>	
Truie No. 3 ..... 8.25 à 8.50	<b>OEUFS</b> la doz.	
Verrat ..... 6.00 à 7.00	Frais extra ..... 0.55	
<b>BOUVILLONS</b> la livre	Frais premiers ..... 0.48 à 0.50	
Choix ..... .06¾ à .07¼	Extras de poulettes ..... 0.40 à 0.45	
Bon ..... .06 à .06½	<b>MIEL BLANC</b> la livre	
Moyen ..... .05 à .05½	Chaudière de 2½ lbs ..... 0.08½	
Commun ..... .03½ à .04½	Chaudière de 30 lbs ..... 0.07½	
Commun (léger) ..... .02½ à .03	<b>MIEL EN GATEAUX</b> la livre	
<b>VACHES</b> la livre	Blanc No. 1 ..... 0.11	
Choix ..... .05 à .05½	Blanc No. 2 ..... 0.08	
Bon ..... .04 à .04½	Ambré No. 1 ..... 0.08	
Moyen ..... .03 à .03¾	Ambré No. 2 ..... 0.07	
Commun ..... .02 à .02½	Brun No. 1 ..... 0.08	
Très commun ..... .01½ à .01¾	<b>POIS</b> le minot	
<b>TAURES</b> la livre	Importés ..... 1.80	
Choix ..... .05½ à .06	<b>FEVES</b> le minot	
Bon ..... .04½ à .05	Canadiennes ..... 1.90	
Moyen ..... .03½ à .04	<b>FOIN</b> au char, la tonne	
Commun ..... .02½ à .03	(f. a. b. Montréal)	
Très commun ..... .02 à .02½	De Mil ..... 13.00	
<b>TAUREAUX</b> la livre	De Trèfle ..... 11.50	
Choix ..... .03¾ à .04¼	<b>PAILLE</b> au char, la tonne	
Bon ..... .03¼ à .03½	De blé, d'avoine ..... 7.00	
Moyen ..... .02¾ à .03	<b>VOLAILLES ABATTUES</b> livre	
Commun ..... .02¾ à .03¼	Dindes ..... 0.25 à 0.28	
Très commun ..... .02 à .02½	Oies ..... 0.18 à 0.20	
<b>VEAUX DE LAIT</b> la livre	Canards ..... 0.18 à 0.20	
Choix ..... .11 à .12	Poulets pesants ..... 0.25 à 0.28	
Bon ..... .09½ à .10½	Poulets légers ..... 0.17, 0.18 à 0.19	
Moyen ..... .07½ à .09	Poules légères ..... 0.18 à 0.20	
Commun ..... .06 à .07	Poules pesantes ..... 0.20 à 0.22	
<b>VEAUX DE CHAMPS</b> la livre	<b>VOLAILLES VIVANTES</b> livre	
Bon ..... .04½ à .05¼	Dindes ..... 0.16 à 0.18	
Moyen ..... .03¾ à .04¼	Oies ..... 0.16 à 0.18	
Commun ..... .03 à .03½	Canards ..... 0.20	
<b>AGNEAUX DU PRINTEMPS</b> la livre	Poulets pesants ..... 0.18 à 0.20	
Bon ..... .03¾ à .08½	Poulets légers ..... 0.13 à 0.15	
Moyen ..... .07½ à .08	Poules légères ..... 0.15 à 0.17	
Commun ..... .07 à .07¼	Poules pesantes ..... 0.18 à 0.20	
Très commun ..... .06 à .06½	Lièvres pr ..... 0.25	
<b>BELIERS, 2 sous de moins.</b>		
<b>MOUTONS</b> la livre		
Bon ..... .04¼ à .04½		
Moyen ..... .03¼ à .04		
Commun ..... .02 à .03		

## VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

POISSONS FRAIS	la livre	SEL	le sac
Maquereau ..... 0.12		Fin (sac de 200 lbs) ..... 1.95	
Saumon B. C. .... 0.30		Gros (sac de 140 lbs) ..... 1.25	
Homard vivant ..... 0.40		En pierre (sac de 100 lbs) ..... 1.50	
Morue en tranches ..... 0.09		<b>ALIMENTS A BETAIL</b> la tonne	
Haddock ..... 0.08		Son ..... 20.25	
Doré ..... 0.20		Gru rouge ..... 21.25	
Truites des lacs ..... 0.20		Middlings ..... 29.25	
Huitres No 1 en boîte le gallon ..... 3.00		Scalpures d'avoine ..... 25.00	
<b>POISSONS FUMES</b> la livre		Farine de viande cuvée (60 pour cent) ..... 90.00	
Filet Niobé ..... 0.17		Ecailles d'huitres ..... 23.00	
Kippers 40's ..... 2.00		Gravier ..... 20.00	
Hareng Boneless 1-10 ..... 1.60		Farine fourragère ..... 35.00	
Kippers Boneless, 12 lbs ..... 1.75		Gluten ..... 40.00	
<b>POISSONS SALES</b> la livre		<b>le minot</b>	
Morue Skinless 1-100 ..... 11.50		Blé à engrais No. 1 ..... .69	
Morue Skinless, petite boîte de 30 lbs, désosés, en bardes ..... 0.15		Avoine à engrais No. 1 ..... .35	
Morue grosse ..... 0.08		Orge Can. Ouest No. 4 ..... .39	
Morue petite ..... 0.06½		Maïs argentin ..... .77	
<b>FARINE DE PAIN</b>		<b>GRAIN MOULU</b> le sac de 98 lbs	
au char, le baril, en sacs		Blé d'Inde moulu ..... 1.60	
Première patente ..... 5.70		Blé d'Inde cassé ..... 1.60	
Deuxième patente ..... 5.10		<b>TOURTEAUX</b> la tonne	
Forté à boulanger ..... 4.80		De lin ..... 41.00	
		De coton ..... 47.00	
		Drèches de brasserie ..... 21.00	
		Drèches de distillerie ..... 21.00	

### VEAUX

Montréal a vendu 1,598 veaux. La demande était bonne de même que les prix pour la qualité médium ou bonne. On réalisa 50 sous de plus par 100 livres. Les veaux d'herbes étaient légèrement plus forts. Les bons sujets se vendaient de \$11.00 à \$12.00, ceux de qualité moyenne \$10.00 à \$10.50, les communs de \$8.00 à \$9.50.

à \$10.00 avec quelques-uns à \$10.25 et les selects obtenaient \$1.00 par tête comme prime. Les pores lourds se vendirent de \$8.50 à \$9.00, les légers de \$9.75 à \$10.00 et les truies de \$8.50 à \$9.25. A la fermeture le marché était tranquille avec quelques 160 têtes non vendues.

### MOUTONS ET AGNEAUX

Montréal recevait 2,724 têtes. Les brebis bonnes se vendaient régulièrement à \$7.75 tandis que les agneaux ou moutons dans les environs de \$7.50. Les moutons étaient stables entre \$2.50 et \$4.50.

### PORCS

Montréal vendait 3,276 têtes. Le marché était irrégulier en 75 sous plus bas que la semaine précédente. Les premières ventes de bacon se firent de \$9.75

## CHARBON

Nous sommes en état de fournir à nos membres l'antracite américain et le charbon écossais à des conditions très avantageuses. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur le tableau suivant pour s'en convaincre :

Variétés	Américain	Écossais
Haig	8.22	13.50
Stove	8.67	13.50
Chesnut	8.22	13.50
Pea	4.97	9.75
Buckwheat No. 1 et No. 11		8.50 et 7.85

Il s'agit de la tonne de 2,000 livres. Le charbon américain est coté f.a.b. les mines de la Pensylvanie. Il faut ajouter le fret des mines à destination. Des mines à Montréal, le fret coûte \$4.43 par 2,000 lbs. Le charbon écossais est coté f.a.b. les quais à Montréal. On doit tenir compte que les wagons peuvent contenir de 30 à 100 tonnes, la moyenne étant d'environ 40 tonnes.

## Huile — Gasoline

Huile de Charbon ROYALITE	Gasoline IMPERIAL PREMIER
<b>0.20</b> le gallon	<b>0.19</b> le gallon
(Baril en acier)	

Ces prix sont f.a.b. Montréal. Le contenu du baril est chargé en plus. Ces quotations nous sont fournies par la Compagnie Imperial Oil Limited. La taxe de 1 cent par gal. doit être ajoutée à ce prix. Cette taxe cependant est remise par le Contrôleur Provincial si l'on établit de façon satisfaisante que la gasoline est utilisée pour les besoins de la ferme.

## Marché des Pommes de terre.

(Prix payé aux cultivateurs à Montréal)

Québec No. 1	77½ par 90 lbs
Green Mountains	82½ par 90 lbs
Green I. P. E.	85 par 90 lbs

Nous sommes en position de vous vendre vos pommes de terre sur une base de commission. Les prix que nous vous faisons connaître sont ceux que nous pourrions obtenir à Montréal, mais varient tous les jours.

**NOUS SOLLICITONS VIVEMENT VOTRE CORRESPONDANCE POUR EXPLICATIONS PLUS DÉTAILLÉES.**

*Nous pouvons vous promettre les meilleurs prix du marché.*

## BEURRE ET FROMAGE

### BEURRE

Les consignations reçues la semaine finissant le 29 novembre ont été vendues :

	la livre
No. 1 pasteurisé	0.27½
No. 2 pasteurisé	0.27
No. 1 non pasteurisé	0.00
No. 2 non pasteurisé	0.00

### COMMENTAIRES AU 2 DECEMBRE

La demande pour les beurres frais est à peu près nulle; le marché a encore faibli de ½ à ¾ de sou par livre. Les quantités en entrepôts au 1er décembre sont plus élevées qu'on avait prévu, ce qui contribue à faire baisser les prix.

### FROMAGE

Les consignations pour la semaine finissant le 29 novembre ont été vendues :

	la livre
No. 1 blanc	0.00
No. 2 blanc	0.00
No. 1 coloré	0.11 13/16
No. 2 coloré	0.00

### COMMENTAIRES AU 2 DECEMBRE

Le marché s'est continué à la baisse. La demande est presque nulle. Les arrivages de fromage frais ont encore baissé de ¼ sou par livre.

# A VENDRE

**PETITES ANNONCES.—Tarif:**  
02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives une réduction de 20% est consentie.

**INVENTEURS, protégez vos découvertes par un bon Brevet.** Les inventions les plus simples valent parfois des fortunes. Soumettez-moi vos problèmes et bénéficiez de la coopération de techniciens compétents. Consultations gratuites. J. B. Côté, Procureur de Brevets autorisé, Casier Postal 495, Rimouski.

**FAITES VENIR le nouveau Calculateur d'Engrais Chimiques et la nouvelle Table d'Alimentation:** permettent de mélanger les engrais chimiques ou les moulées suivant le besoin des plantes ou des vaches laitières. En ivoire français; simples, rapides, pratiques. 25c chacun. J. R. Proulx, Sainte-Anne de la Pocatière, Qué.

**FERME de 600 acres dont 200 en culture, contigue village Maniwaki, route Hull-Maniwaki-Mont-Laurier, valeur \$25 000.00. A vendre immédiatement \$15 000.00, \$57 000.00 comptant, balance versements faciles. S'adresser: E. S. Gauthier, Maniwaki, Hull, P. Q.**

## Le protectionnisme américain... et d'autres encore

La Conférence Internationale qui s'est tenue à Genève en février dernier, avait pour but d'élaborer un projet de convention, par lequel les Etats s'engageraient à s'abstenir, pendant une période de deux ou trois années, de porter leurs tarifs protecteurs à un niveau supérieur au niveau actuel, d'imposer de nouveaux droits protecteurs ou de créer de nouvelles entraves au commerce. La trêve serait mise à profit pour engager des pourparlers en vue d'arriver à l'abaissement des droits.

Les Etats-Unis ne prenaient pas part officiellement à cette conférence de la trêve douanière

et s'étaient contentés d'y envoyer un "observateur". Ils n'étaient donc nullement liés par les résolutions de la conférence... et ils le firent bien voir.

Nos lecteurs savent que les Etats-Unis viennent de mettre en vigueur un tarif douanier, qui aura pour résultat de fermer presque complètement la frontière américaine aux produits étrangers. Le Président Hoover estime l'incidence des nouveaux droits à 43.92% pour les produits agricoles et 34.31% pour les produits spécifiquement industriels.

L'offensive du protectionnisme américain a causé le plus vif émoi au Canada et dans les pays européens. Partout la défense s'organise et on envisage des mesures de représailles. Il se crée ainsi une situation que les grands groupements économiques français caractérisaient de façon très juste lorsque, dans une lettre adressée au Ministre du Commerce, ils disaient:

"Ainsi, moins de trois ans après une conférence internationale (celle de Genève en 1927), où a été proclamée la nécessité d'une collaboration économique entre les peuples, la menace se précise d'une guerre de tarifs, dangereuse pour la paix et pour la prospérité du monde entier.

Donc, les Etats-Unis, qui n'y avaient pas pris part ont répondu aux suggestions de cette conférence par le vote d'un tarif exorbitant qui, notons-le en passant, n'affectera pas, du moins directement, les produits de notre agriculture.

Mais, en même temps, des pays européens, tout en participant à cette conférence, préparaient une série de mesures dont l'agriculture belge ressent douloureusement le contre-coup.

Et ici nous devons rendre hommage à la perspicacité dont faisait preuve la Commission de l'Agriculture, présidée par M. Mullie, lorsque dans son rapport sur le budget de 1930, elle disait:

"Votre Commission désire attirer l'attention du Sénat sur les conséquences qui peuvent résulter pour le pays, et notamment

pour l'agriculture, de la conclusion d'une trêve douanière comme celle entrevue à l'heure actuelle.

"La presse vient de publier que le gouvernement belge sera représenté à Genève, à la Conférence spéciale de la Trêve douanière.

"D'après cette communication, le représentant autorisé de la Belgique paraît disposé à considérer comme base de trêve pour la Belgique le tarif douanier non rajusté.

"Les pays étrangers, au contraire, se hâtent ou se disposent, en perspective de cette même trêve, à relever encore leurs barèmes douaniers existants.

"D'autres déclarent qu'ils ne peuvent entrevoir de trêve admissible qu'à condition de conserver toute liberté douanière pour certains produits agricoles.

"Enfin, nulle part, il ne semble être question de condamner les primes directes ou indirectes à l'agriculture.

"Dans ces conditions, votre Commission tient à déclarer qu'elle fait les réserves les plus expresses au sujet des conclusions qui pourraient être adoptées à la Conférence de la Trêve douanière."

Les prévisions de la Commission ne devraient pas tarder à se réaliser.

Nous eûmes le dumping des céréales pratiqué par la Pologne et l'Allemagne. Nous ne parlons pas du dumping du froment français, qui était en vigueur depuis tout un temps déjà.

Nous eûmes également les augmentations successives des tarifs allemand et français. Nous nous arrêterons tout spécialement à une mesure récente, dont les effets seront néfastes pour notre agriculture, si notre gouvernement ne se décide à intervenir de façon efficace.

Au mois de janvier dernier, la France avait relevé de 3 à 8 francs français aux 100 kg. les droits d'entrée sur les pommes de terre. Or, comme le lecteur le verra plus loin, à la rubrique de l'"Agriculture à l'étranger", ces droits viennent d'être portés à 15 francs (21 francs belges).

Pour juger de la répercussion que cette mesure est appelée à exercer sur notre agriculture, il suffit de savoir que le débouché français intervenait dans nos exportations de pommes de terre pour 31.91% de la quantité totale exportée en 1927, 46.68% en 1928 et 56.93% en 1929.

Cette part, qui était de 83.93% pour les cinq premiers mois de 1929, est tombée à 31.91% pour la période correspondante de 1930, ce que nous serions tentés d'attribuer à la première augmentation de droit rappelée ci-dessus.

Le relèvement actuel des droits aura pour nous une double répercussion.

Tout d'abord, une augmentation de droit représentant 30% de la valeur de la marchandise (9 francs français — fr. 16.60 belges; or, le prix pratiqué actuellement à Malines est de 40-45 frs) ne peut manquer de diminuer fortement nos exportations vers la France.

Mais — et voilà la seconde répercussion — le commerce d'exportation de la Hollande sera également affecté. Il en résultera que les pommes de terre hollandaises qui ne pourront entrer en France, viendront submerger notre marché.

A l'occasion de la célébration du Centenaire de notre indépendance, la France n'a pas manqué de nous témoigner les marques de son amitié. Cette amitié, elle ne laisse d'ailleurs passer aucune occasion de nous l'exprimer de cette façon exquise dont la chevaleresque nation française a seule le secret. Nous sommes vraiment comblés, à tel point que nous sommes toujours tentés de dire: "Trop de fleurs!"

Car malheureusement, dans nos rapports économiques, nous nous heurtons à chaque pas au protectionnisme français. Aussi ne faut-il pas s'étonner si notre balance commerciale avec la France présente un déficit de près de 3 milliards de francs (2, 750,000,000 en 1928 et 2 milliards 850,000,000 en 1929).

Notre agriculture surtout n'a guère à se louer du protectionnisme français. Rappelons le

dumping des farines et du froment qui, jusqu'à ce que notre gouvernement ait pris des mesures, était dirigé principalement contre nous. Il y a quelque temps, c'était le relèvement des droits d'entrée sur le beurre. Maintenant c'est le droit exorbitant sur les pommes de terre.

Les conditions atmosphériques, jointes à toutes les autres circonstances défavorables, ont créé pour l'agriculture belge une situation très pénible. Il n'est pas admissible que cette situation celle que nous avons exposée soit encore aggravée par des mesures protectionnistes, comme plus haut. Nous voulons croire que le gouvernement belge mettra tout en oeuvre pour défendre nos intérêts.

Certains pourraient être tentés de croire que, entre un grand pays comme la France et la petite Belgique, la lutte est par trop inégale. Nous croyons qu'ils se trompent. Devant une balance commerciale, qui présente à notre détriment un déficit de près de 3 milliards, il n'est pas difficile de trouver de la "monnaie d'échange" dans les pourparlers.

Nous ajouterons ceci: quand nos agriculteurs ont demandé la péréquation des droits d'entrée sur les avoines pour les défendre contre le dumping, la majorité du Parlement, et même le gouvernement, ont craint que cela n'entraîne le renchérissement de la vie. Cela pouvait, en effet, influencer le prix de revient de la bière blanche, à moins qu'on n'ait eu peur du renchérissement de la viande chevaline, puisque malheureusement tant de nos poulaillers trouvent actuellement une fin prématurée à l'abattoir!

Mais dans la nomenclature des importations françaises en Belgique, ne manquent pas les postes — très importants — dont la suppression n'affecterait aucunement le coût de la vie et constitueraient même une grande économie pour le pays.

Le gouvernement est donc armé. Nous lui demandons de marcher de l'avant.

(LE PAYSAN)

# U.C.C.

## LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. LTEE

Il est à votre service, Cultivateurs de la Province, pour :

### (a) La vente de votre fromage et de votre beurre;

Adressez vos consignations à :

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.,  
Montreal Rail and Water Terminals,  
rue Craig, Montréal.

Toutes ventes opérées sur base de commission seulement.

ESSAYEZ NOTRE SYSTEME :  
VOUS EN SEREZ SATISFAITS

### (b) La vente de votre bétail vivant :

Comptoir Coopératif de l'U.C.C.,  
316, Bridge Ave., Montréal.  
Pointe Saint-Charles.

Pour renseignements complémentaires, adressez toute correspondance à :

## LE COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. LTEE

1231 EST, RUE DEMONTIGNY

MONTREAL

Nous sommes en position  
aussi de vous fournir au  
meilleur compte:

**Engrais alimentaires**

**Tôle,**

**Broche,**

**Peinture,**

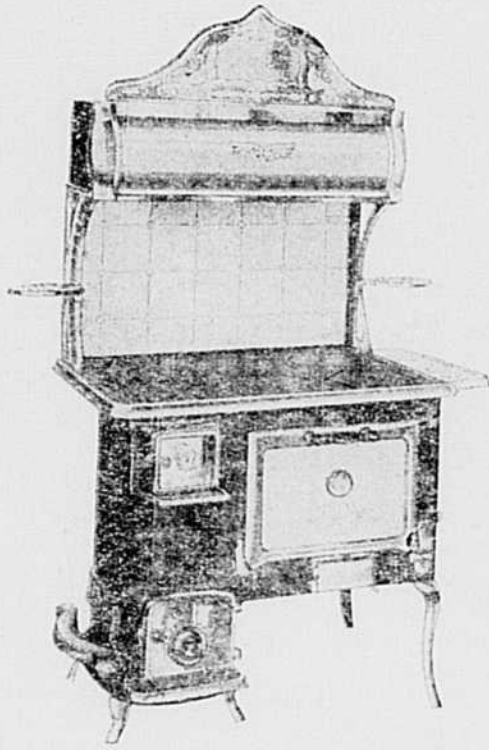
**Balances, etc.**

**Charbon**

# La Cie Bédard Limitée

MANUFACTURIERS

Ouvrage Général



## Poêle - Tortue "BEDARD"

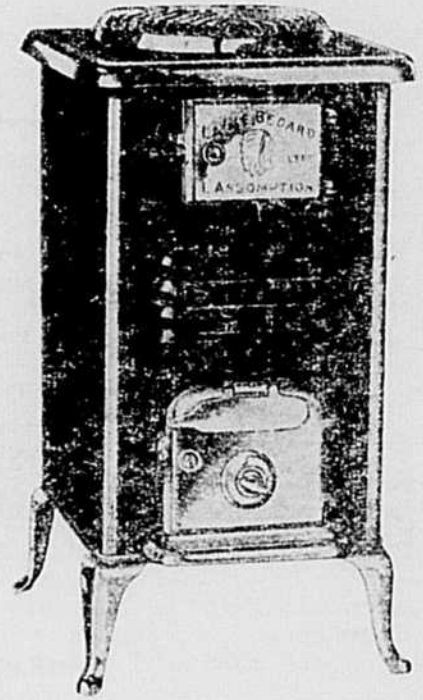
Dessus Poli. Porte Émaillée  
Réchaud Tuiles-Miroir  
Feu Oval 9" x 15" — 6 ronds 8"  
Gril Rouleaux  
Fourneau 12" x 18" x 21"  
Extension à gaz. 3 feux

## FOURNAISE

STYLE CABINET

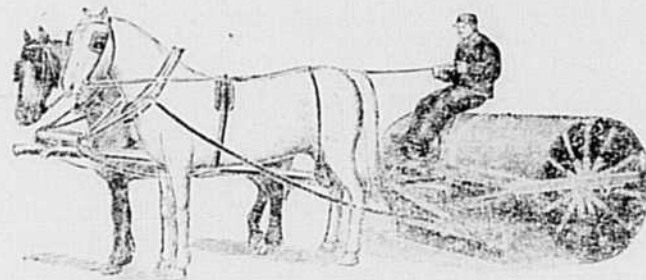
Répond une chaleur plus  
confortable.

Descriptions et prix sur demande.



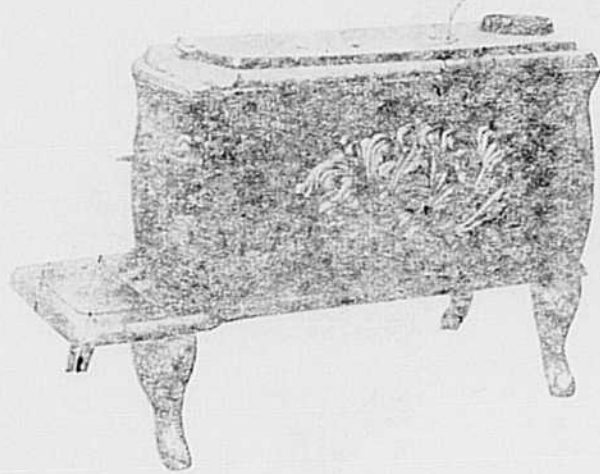
## ROULEAU

EN ACIER



## A NEIGE

Grandeur sur demande



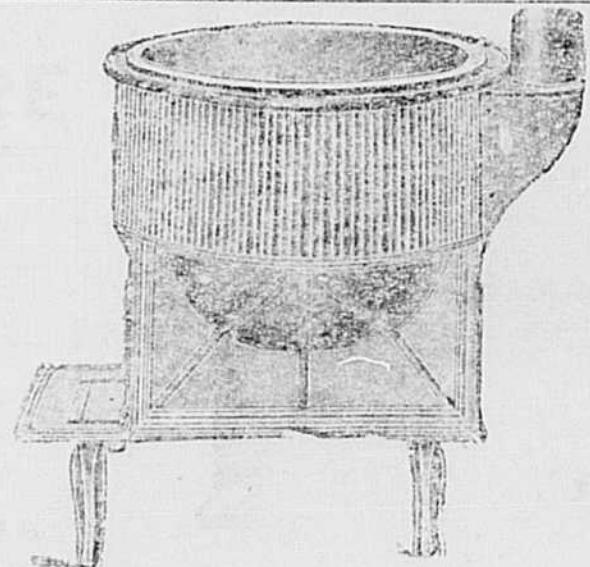
## Poêle à Bois

(Box Stove)

Longueur 24"  
Longueur 36"

## BOUILLOIRES DE FERMIER

30	20 Galls. Imp.	290 lbs.
40	28 "	339 "
50	40 "	395 "
60	50 "	460 "



➤ Nos *PRIX* vous seront fournis sur demande. ➤

# LA CIE BÉDARD LIMITÉE

L'ASSOMPTION,

P. Qué.